



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

GUIDE DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Une approche méthodologique en faveur
de l'organisation d'un Triathlon durable »

*« Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts. »
I. Newton.*



ÉDITORIAL



LA MINISTRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

VALÉRIE FOURNEYRON

L'engagement volontaire du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative et des fédérations sportives, fait écho aux grandes orientations de la France en matière d'environnement, de développement durable et plus largement de transition écologique.

Limiter les déchets lors des rencontres sportives, optimiser les déplacements à l'occasion des manifestations, développer le rôle social du sport, renforcer la dimension santé des pratiques, inciter les acteurs économiques à mieux produire, à être plus attentifs à l'environnement lors de l'implantation de nouvelles structures de pratique... Autant d'actions qui visent à rendre le sport encore plus responsable.

Je salue l'initiative de la Fédération Française de Triathlon et des disciplines enchaînées, résolument engagée dans cette dynamique depuis plusieurs années, et qui, via ce guide du développement durable, souhaite amener les structures fédérales, les dirigeants, les licenciés des clubs, à changer de regard sur leur environnement. Cette initiative, émanant d'un sport par essence connecté à la nature, contribue efficacement à diffuser les bonnes pratiques au-delà même du triathlon, et à acquérir les réflexes indispensables en la matière. Il s'agit également d'une belle reconnaissance de l'engagement et du travail des bénévoles qui œuvrent pour que le développement durable soit pris en compte dans tous les pans de notre quotidien.

Pour mettre en œuvre cette stratégie nationale, la F.F.TRI. a favorisé la participation des acteurs, tout en cherchant à concilier son action pour la protection de l'environnement avec le développement économique et l'amélioration du bien-être de chacun. Cette contribution fédérale et l'ensemble des outils qui l'accompagnent trouveront bien sûr leur place au sein du centre de ressource et de l'espace collaboratif créé par le ministère.

Cette démarche exemplaire est avant tout le fruit d'un travail d'équipe au sein de la fédération et de son comité directeur, dont je salue ici la capacité à rassembler autour d'un projet global et ambitieux.

Merci donc à toutes et à tous pour votre action et votre engagement au service des femmes, des hommes d'aujourd'hui et de demain, et du sport !

ÉDITORIAL



LE PRÉSIDENT DU COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS (CNOSF)

DENIS MASSEGLIA

Soucieux d'accompagner et de valoriser, auprès de ses partenaires comme du grand public, les contributions responsables du mouvement sportif au profit des territoires et des populations, je ne peux que me réjouir du dynamisme et du travail de grande qualité accompli par la Fédération Française de Triathlon en faveur du Développement Durable.

Les actions de la fédération s'inscrivent en effet dans la droite ligne de l'engagement du CNOSF, formalisé par la parution de l'Agenda 21 du sport français en 2003. Ce programme constituait le fruit des nombreuses expériences concrètes conduites sur le terrain par les fédérations parmi lesquelles la vôtre avait déjà constitué un apport d'une grande richesse.

C'est ainsi que nous avons pu successivement apprécier la publication de votre Agenda 21, puis la mise en place de vos deux niveaux de labels d'organiseurs de triathlons écoresponsables, qui s'inscrivent en convergence et complémentarité avec le label « Développement durable, le sport s'engage® » du CNOSF.

Afin de favoriser « une approche méthodologique en faveur de l'organisation d'un Triathlon durable », vous complétez l'éventail de vos productions par le « Guide développement durable » accompagné de ses huit fiches thématiques.

Cette dernière publication est le fruit d'une analyse et d'une approche à la fois méthodologique et pratique. Ces outils apporteront assurément des réponses concrètes aux attentes des nombreux acteurs de terrain qui, au quotidien, organisent et mettent en scène la vie sportive de nos concitoyens.

Je salue cette réalisation qui explore d'une façon très pédagogique, autant que globale, les champs du développement durable. Elle permettra sans nul doute aux dirigeants, aux organisateurs ou aux licenciés des clubs de trouver des illustrations concrètes de la valorisation de leurs engagements au bénéfice d'une pratique sportive qui s'organise dans le respect des Hommes et des Territoires.

ÉDITORIAL



LE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

PHILIPPE LESCURE

METTRE EN ŒUVRE ET PROMOUVOIR NOS VALEURS

La Fédération Française de Triathlon (F.F.TRI.) et des disciplines enchaînées s'engage au plan organisationnel et structurel au profit d'un développement respectueux des Hommes et de leurs terrains de pratique.

Nous avons, dans cette perspective, élaboré notre propre « Agenda 21 » de façon à proposer à nos structures fédérales des orientations politiques en phase avec les préoccupations d'un développement durable et responsable.

Prendre en compte ces engagements dans le cadre de nos activités contribue à donner encore plus de sens aux actions entreprises ainsi qu'aux finalités que la F.F.TRI. entend assigner au Triathlon en sa qualité de fédération agréée et délégataire.

Les manifestations sportives sont l'un des piliers de la structuration et du développement de notre sport. Elles sont la vitrine d'un savoir-faire et d'un savoir-être des femmes et des hommes de terrain qui au quotidien assurent le développement de nos pratiques.

C'est à ce titre que la F.F.TRI. a élaboré et mis en place depuis 2010 un ensemble de documents de référence et d'outils à l'attention de nos organisateurs aux fins d'assurer la prise en compte et la promotion du Développement Durable (Labels Triathlon Durable 1 et 2 étoiles, fiches de bonnes pratiques, centre-ressources, Agenda 21).

En complément de ces outils, le présent « Guide Développement Durable » et les « 8 fiches thématiques » qui l'accompagnent ont pour but, de vous permettre de revisiter vos événements en intégrant une dimension plus globale d'analyse et d'organisation.

Il ne s'agit ni d'un cadre rigide et obligatoire, ni d'un ensemble de recettes, mais plus simplement de quelques pistes potentielles d'actions dont vous pourrez librement vous inspirer.

Il est ici question de se donner les moyens d'améliorer les structures et les organisations, de façon à nous inscrire dans une démarche de progrès continu au bénéfice du Triathlon.

REMERCIEMENTS

Nous tenions à adresser, au nom du Comité Directeur Fédéral, de chaleureux remerciements à l'ensemble des membres du comité de relecture¹ qui s'est plongé dans ces productions avec attention et un vif intérêt.

Nous retrouvons en cela l'esprit participatif et collaboratif d'une équipe au service d'une démarche fédérale. Nous saluons là cet engagement qui préside maintenant depuis plusieurs années à la réflexion et à l'établissement de préconisations et de dispositifs en faveur du développement durable au sein de notre fédération.

Nous saluons également la contribution du cabinet SC Cheminade Conseil qui nous aura apporté son regard extérieur et son expertise sur cette thématique. Ce sont autant d'éléments indispensables que nous avons souhaité rassembler dans la réflexion que nous portons en faveur d'une approche méthodologique et concrète du développement durable.

Ces remerciements ne sauraient être exhaustifs si nous omettions de rappeler combien est précieuse la collaboration que nous entretenons avec les services du Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative et plus particulièrement la mission sport et développement durable ainsi que le bureau de la communication.

Avancer et grandir en matière de développement durable est affaire de pluralisme, de partage d'idées, et de volonté au service d'un projet fédéral. Celui qui nous anime prend vie et consistance au travers des apports et engagements respectifs de l'ensemble des parties prenantes que nous remercions.



Jean-Michel Buniet

Vice-Président de la F.F.TRI.
en charge du développement



Jean-Marc Grossetête

Président de la Commission Nationale
Développement Durable

1. Comité de relecture (liste établie par ordre alphabétique) BIGOT Pierre/ DEROUET Michel/ DESSABLONS Alain/ JEHLE Jacques/ HAMARD Bruno/ KERHERVE Thibaut/ LEFEVRE Christophe/ LUX Ludovic/ PETIT Yannick/ PIVETEAU Brice/ REGE TURO Bruno/ SCHATTENS Caroline/ ZAUGG Stéphane

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	6
PROPOS INTRODUCTIFS	9
CONDITIONS D'UTILISATION	9
NOTRE DÉVELOPPEMENT EN QUESTION	9
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN FAUX AMI	10
CONVERTIR NOTRE DÉVELOPPEMENT VERS UN AUTRE MODÈLE D'ORGANISATION	10
LA TRANSITION VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE : QUELS OBJECTIFS ? QUELS RÉSULTATS ?	11
UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE	12
UNE AFFAIRE DE BON SENS ET DE PRAGMATISME	12
UNE AVENTURE ENRICHISSANTE	12
UNE QUESTION D'ENGAGEMENT COLLECTIF, DE CONVICTION ET DE PARTAGE	13
UN CHANTIER INNOVANT, UNE RESPONSABILITÉ HISTORIQUE	13
PRÉSENTATION DU GUIDE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA F.F.TRI.	14
CONDUIRE UN PROJET DE MANIFESTATION DURABLE	15
1/ LANCER LE PROJET	15
2/ ÉLABORER LE PROJET : RÉALISER L'ÉTAT DES LIEUX, LE TRANSFORMER EN DIAGNOSTIC PUIS EN PLAN D' ACTIONS	18
3/ METTRE EN ŒUVRE LE PROJET	21
4/ ÉVALUER, AMÉLIORER, CAPITALISER	21
ORGANISER ET FÉDÉRER	22
AMÉLIORER UNE ACTION DANS UNE PERSPECTIVE PÉRENNE	23
L'EXEMPLE DE LA REMISE D'UN T-SHIRT AUX CONCURRENTS ET OFFICIELS	23
LES T-SHIRTS QUELS IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES	24
QUELLES SOLUTIONS ADOPTER CONCERNANT L'ACHAT DU T-SHIRT PROMOTIONNEL	25
EXEMPLES DES QUESTIONS A SE POSER	25
J'ACHÈTE ET JE DISTRIBUE LES T-SHIRTS	27
JE N'ACHÈTE PAS LES T-SHIRTS	28
VOTRE CONTRIBUTION NOUS INTÉRESSE	29
ANNEXES	30
SITES DE RÉFÉRENCE	30
FICHES THÉMATIQUES	
SENSIBILISER LE PUBLIC, LA PRESSE, LES PARTIES PRENANTES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	33
INITIER UNE GOUVERNANCE DURABLE	39
LE TERRITOIRE : RESPECTER ET VALORISER LE SITE DE PRATIQUE, LES HABITANTS ET L'ENVIRONNEMENT	47
S'ENGAGER DANS UNE OUVERTURE ET UNE ACCESSIBILITÉ DE LA PRATIQUE DU TRIATHLON POUR TOUS ET ASSURER LA PROMOTION DE LA SANTÉ PAR LE SPORT	53
MAÎTRISER NOS CONSOMMATIONS ET LA GESTION DE NOS DÉCHETS	63
INITIER DES MODES DE TRANSPORTS ÉCO-RESPONSABLES	73
INSTITUER UNE POLITIQUE D'ACHATS ÉCO-RESPONSABLES	81
COMMUNIQUER DE MANIÈRE ÉCO-RESPONSABLE	89



PROPOS INTRODUCTIFS

CONDITIONS D'UTILISATION

Ce guide a été réalisé dans la perspective d'aider les clubs, ligues et comités à faciliter la prise en compte de la dimension développement durable dans l'organisation des manifestations inscrites au calendrier fédéral.

Il s'inscrit dans un mouvement d'amélioration des compétences des organisations sportives et peut, à ce titre être utilisé, diffusé, amélioré librement dans l'esprit des Licences Créative Commons².

Par la réutilisation, la copie, la diffusion de tout ou partie du contenu les utilisateurs s'engagent volontairement :

- à faire mention de la source « Guide Développement Durable et ses 8 Fiches thématiques » et de l'auteur « Fédération Française de Triathlon » ;
- à produire leurs documents, contenus, outils méthodologiques dans les mêmes conditions que celles dont ils ont bénéficié lors de la consultation du document de la F.F.TRI. ;
- et en particulier à diffuser leurs productions gratuitement ;
- à contribuer à l'amélioration de l'outil en participant au travail collectif de diffusion et d'évolution de l'outil conduit par la F.F.TRI. ;
- à partager leurs retours d'expériences.

NOTRE DÉVELOPPEMENT EN QUESTION

L'humanité a longtemps vécu avec l'idée que le monde qui nous entoure constituait un ensemble stable et une réserve inépuisable de ressources qui permettraient un développement sans limites de nos sociétés.

Dans les années 60 des voix se sont élevées pour dénoncer les effets pervers de notre développement moderne et c'est dans les années 80 que s'est imposée une définition de ce que serait un développement vertueux : un « développement durable », traduction en français de « sustainable development », « développement soutenable ».

Cette nouvelle conception de notre avenir met l'accent sur les responsabilités de notre génération vis-à-vis des générations futures « *nous empruntons notre terre à nos enfants* ». Elle introduit une nécessaire solidarité entre tous les peuples « *nous partageons tous la même atmosphère* ».

². Les licences Créative Commons constituent un ensemble de licences régissant les conditions de réutilisation et/ou de distribution d'œuvres (diffusées sur Internet).

Elle élargit la problématique du développement économique aux questions environnementales et sociales qui sont « les trois piliers du développement durable ».

La première phrase du rapport Brundtland « Notre avenir à tous » (1987) est ainsi devenue la définition du développement durable :



POINT DE VIGILANCE DD

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Il faut souligner que pour le rapport Brundtland, le développement durable n'est pas une finalité en soi mais un processus « **le développement durable n'est pas un état d'équilibre, mais plutôt un processus de changement dans lequel l'exploitation des ressources, le choix des investissements, l'orientation du développement technique ainsi que le changement institutionnel sont déterminés en fonction des besoins tant actuels qu'à venir** ».

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN FAUX AMI

10

Le terme développement durable a eu l'immense mérite d'attirer l'attention de tous sur les effets pervers de notre croissance.

Dans la pratique, c'est une notion difficile à cerner et d'application difficile. Les approches diffèrent suivant que l'on met l'accent sur les questions environnementales, sociales, économiques ou de gouvernance.

Il en résulte une difficulté à dégager un consensus sur les objectifs à atteindre et une certaine incapacité à agir comme le montrent les récentes négociations sur le climat ou RIO + 20.

CONVERTIR NOTRE DÉVELOPPEMENT VERS UN AUTRE MODÈLE D'ORGANISATION

Le rapport Brundtland nous montre la voie. S'il est difficile de définir ce que serait un monde durable, pour un triathlon durable, on sait parfaitement repérer les excès de nos pratiques actuelles et identifier les actions à entreprendre pour les améliorer.

Ainsi se dessine une stratégie de la conversion de nos économies, de nos actions vers un nouveau modèle de développement et d'organisation. Il est ici question d'une transition vers un développement durable. Dans le prolongement du Grenelle de l'Environnement et de la Conférence Environnementale, on parle de transition écologique, de transition énergétique, (...).

Une stratégie qui doit nous permettre d'agir sans attendre et de faire évoluer nos pratiques au fur à mesure de l'évolution de nos connaissances et de nos capacités.



POINT DE VIGILANCE DD

La F.F.TRI. se situe dans cette perspective d'amélioration continue de ses pratiques et de ses comportements. Pour la F.F.TRI., la démarche développement durable doit aussi **contribuer à l'amélioration de la qualité des organisations de triathlon.**

LA TRANSITION VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE : QUELS OBJECTIFS ? QUELS RÉSULTATS ?

Suivant que l'on soit un pays en voie de développement ou un pays développé, un industriel ou un sportif, un sport de nature ou un sport de salle, la question du développement durable ne peut pas être abordée de la même manière. Les questions environnementales, sociales, économiques, de gouvernance se posent de manière spécifique et il existe de nombreux outils pour les adapter aux différentes situations.

Le sport a su construire les siens. Dès 1999, il s'est doté d'un Agenda 21 du sport mondial suivi en 2003 d'un Agenda 21 du sport français. Nombre de publications fédérales et la Stratégie Nationale de Développement Durable Sport (SNDDS) sont venus compléter ces textes. Ces contributions identifient les enjeux et les défis liés au sport. Elles proposent des pistes d'actions et servent de cadre de référence à notre guide et à nos activités.



POINT DE VIGILANCE DD

Ces textes garantissent que les actions que vous entreprendrez s'inscriront dans le **cadre des politiques de développement durable du sport comme dans les politiques de développement durable des pouvoirs publics en général et des collectivités territoriales** en particulier.



GOUVERNANCE

UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE

Dès 2010, la F.F.TRI. a élaboré son propre Agenda 21. Ce document identifie les enjeux propres au triathlon, les défis que notre fédération entend surmonter et propose des pistes concrètes d'actions. De nombreuses structures fédérales se sont appropriées cet Agenda 21 et ont manifesté leur adhésion à travers la signature de la charte fédérale³.

Deux labels « Triathlon durable⁴ », 1 et 2 étoiles sont venus désormais baliser et reconnaître les efforts des organisateurs en matière de manifestations durables. Pour la saison 2011-2012 plus de 180 labels ont ainsi été attribués.

En complément de ces actions, des ressources complémentaires sont accessibles via le site fédéral :

- un observatoire des bonnes pratiques, alimentés à partir des retours de terrain en lien avec la création d'un réseau des acteurs du triathlon durable au sein des régions.

UNE AFFAIRE DE BON SENS ET DE PRAGMATISME

La mise en œuvre et le succès d'une démarche de développement durable n'est pas une affaire de dogmatisme, c'est essentiellement une question de conviction et de bon sens. Gardons à l'esprit l'incontournable constat formulé par tant d'acteurs de terrain en matière de développement durable.



POINT DE VIGILANCE DD

Nous ne disposons que très rarement de solutions uniques et encore moins de solutions miraculeuses. Il s'agit le plus souvent de **composer avec les éléments, les moyens et les forces en présence**, afin d'inscrire la dynamique du développement durable dans la voie d'une **amélioration continue et partagée**.

UNE AVENTURE ENRICHISSANTE

Si investir le champ du développement durable relève souvent de nos jours d'une démarche et d'un intérêt plutôt personnels, cela débouche régulièrement sur des aventures collectives d'une richesse insoupçonnée qui renouvellent, pour celles et ceux qui y participent, l'attrait qu'ils portent à développer notre discipline.

3. <http://www.fftri.com> - Rubrique Triathlon pour tous - Le Triathlon Durable - Agenda 21

4. <http://www.fftri.com> - Rubrique Triathlon pour tous - Le Triathlon Durable - Label Triathlon Durable

UNE QUESTION D'ENGAGEMENT COLLECTIF, DE CONVICTION ET DE PARTAGE

Souvent l'action développement durable est engagée sur la base des convictions et du militantisme d'une seule personne ou d'un petit groupe de personnes. Ce groupe de précurseurs doit être capable de mobiliser largement autour de lui pour assurer la réussite du projet et il est primordial que le plus haut niveau hiérarchique des structures organisatrices porte cette orientation qui s'articule autour de trois facteurs clés :

- la diffusion ciblée d'une communication de qualité afin de donner du sens à l'action à mener, et de la partager largement (faire et faire savoir),
- la mise en œuvre d'actions cohérentes, ancrées sur l'exemplarité et le respect des engagements pris,
- le partage de l'expérience de terrain avec l'ensemble des acteurs.

C'est une garantie de succès, c'est aussi une possibilité d'utiliser le pouvoir de communication du sport pour sensibiliser nos contemporains aux questions du développement durable, de faire acte d'information et d'éducation. C'est en quelque sorte une forme de contribution active et citoyenne vis-à-vis de laquelle nous ne pouvons être passif et attentiste.

UN CHANTIER INNOVANT, UNE RESPONSABILITÉ HISTORIQUE

S'engager dans la voie d'un triathlon durable n'est certainement pas synonyme de repli sur soi ou sur des modes de pratiques anciennes. Nombre de travaux démontrent bien au contraire que c'est par l'analyse concertée, par l'adaptation et l'innovation que nous aurons la possibilité de dépasser les difficultés et les problématiques complexes consécutives de nos anciens modèles de développement et choix de vie antérieurs.



POINT DE VIGILANCE DD

Ce chantier dépasse la seule adaptation de nos pratiques et de nos modes d'organisations des manifestations sportives. Il s'agit de **modifier la manière dont nous organisons ces manifestations pour modifier les comportements des triathlètes, des organisateurs, des spectateurs et de l'ensemble des parties prenantes de notre sport.**

Au moment où le redressement de nos économies s'appuie aussi sur « l'économie verte », inscrire le triathlon dans cette dynamique en fera un des acteurs et renouvellera son attrait vis-à-vis de tous les publics.

PRÉSENTATION DU GUIDE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA F.F.TRI.

► « UNE APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE EN FAVEUR DE L'ORGANISATION D'UN TRIATHLON DURABLE »

L'implication de la F.F.TRI. au profit d'une croissance pleinement respectueuse des Hommes et de notre planète lui confère une responsabilité spécifique : baliser à l'usage de ses structures et de ses membres, un chemin d'actions les plus simples et les plus pragmatiques possible vers un triathlon durable.

Elle a choisi de le faire en s'appuyant sur les manifestations sportives car elles sont l'un des principaux piliers de sa structuration et son développement. C'est à ce titre que la F.F.TRI. a élaboré la mise en place de deux labels développement durable⁵, adaptés à leurs besoins de structuration et de reconnaissance.



POINT DE VIGILANCE DD

La publication de ce **guide pratique prolonge et renforce l'action des labels**. Il doit permettre aux organisateurs de revisiter leurs événements en intégrant une dimension plus globale d'analyse et d'organisation, en proposant non pas des recettes mais des pistes d'actions potentielles.

► UN GUIDE EN DEUX PARTIES DISTINCTES

Le guide est constitué de deux parties, un premier volet plutôt méthodologique « le guide développement durable (DD)» et un second volet plus pratique « les 8 fiches thématiques ».

Le guide développement durable :

- présente la vision de la F.F.TRI. en matière de développement durable ;
- précise les éléments de méthodologie d'une démarche projet ;
- illustre cette démarche dans le cadre d'initiatives de développement durable.

Les 8 fiches thématiques :

- Un ensemble de 8 fiches thématiques qui prend en compte les grands secteurs d'une organisation sportive pour donner des idées et des exemples d'actions à entreprendre ;
- L'écriture de ces « boîtes à suggestions » n'a pas été réalisée au regard d'une approche sectorielle qui prendrait en compte les piliers du développement durable (environnement, social, économique). Elle n'est pas liée non plus au mode d'organisation d'une épreuve type de Triathlon selon l'analyse des différentes zones d'interventions : bénévoles, VIP,

5. Ces 8 Fiches thématiques sont téléchargeables sur le site fédéral de la F.F.TRI.

village, exposants, animations, retrait des dossards, natation, transition, vélo, course à pied, ravitaillements, arrivée, (...).



POINT DE VIGILANCE DD

De façon délibérée, il a été privilégié une **approche** autour de 8 fiches thématiques **transversales** qui offrent plus de souplesse dans l'écriture et évitent les redondances liées aux actions de même nature pouvant être menées dans les différents secteurs d'une organisation :

1. Sensibiliser le public la presse, les parties prenantes au développement durable
2. Initier une gouvernance durable
3. Respecter et valoriser le site de pratique, les habitants, et l'environnement
4. S'engager dans une ouverture et une accessibilité de la pratique du triathlon pour tous et assurer la promotion de la santé par le sport
5. Maîtriser nos consommations et la gestion de nos déchets
6. Initier des modes de transport écoresponsable
7. Instituer une politique d'achat écoresponsable
8. Communiquer de manière écoresponsable

CONDUIRE UN PROJET DE MANIFESTATION DURABLE

15

Une approche de type « démarche projet », facilitera la conception et la réalisation de votre projet. Pour vous aider, nous vous proposons une méthodologie transposable et adaptable à votre cas.

Cette méthodologie comporte 4 étapes que vous planifierez dans le temps en fonction de votre calendrier.

Plus on s'y prend tôt, mieux c'est. Un délai raisonnable est de six mois minimum. L'idéal est de s'y préparer un an à l'avance. Si vous disposez de moins de six mois, adaptez la méthode à votre situation.

1/ LANCER LE PROJET

Souvent escamotée, cette étape est pourtant fondamentale. Elle permet de réunir les conditions du succès. Les points importants à prendre en compte sont :

- **Identifier quelles sont vos motivations.** Pourquoi vous engagez-vous dans cette démarche ? Sur quoi reposera le sentiment d'avoir réussi ? Est-ce que je m'engage par conviction ou parce qu'un partenaire l'impose ? Il est important d'être clair sur ces aspects du projet car cela influera la nature et la conduite de celui-ci.

- **Repérer qui est concerné par le projet et quelles sont les attentes.** Identifiez les parties prenantes, les partenaires de votre projet (bénévoles, membres de l'association, compétiteurs, partenaires, fournisseurs...) et cerner leurs attentes. Privilégiez les effets de leviers en vous inscrivant dans d'autres initiatives avec lesquelles vous vous renforcerez mutuellement. Repérez les obstacles et les moyens de les surmonter. Il s'agit de penser et réaliser un projet en synergie avec d'autres partenaires afin de bénéficier d'une mutualisation pertinente de moyens humains, financiers et techniques.
- **Officialiser la démarche.** Faites acter l'engagement dans le projet par les instances officielles de l'organisation. Faites des responsables de l'organisation au plus haut niveau les porteurs du projet. Communiquez sur cet engagement.
- **S'organiser.** Sachez vous entourer, ne restez pas seul. Assurez-vous que vous aurez un niveau de responsabilité suffisant dans l'organisation qu'il vous permettra de faire partager vos idées. Prévoyez le budget, planifiez votre action dans le temps.



ÉCOLE DE TRIATHLON

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



ACCESSIBILITÉ



LUTTE CONTRE
LES DISCRIMINATIONS



BÉNÉVOLAT

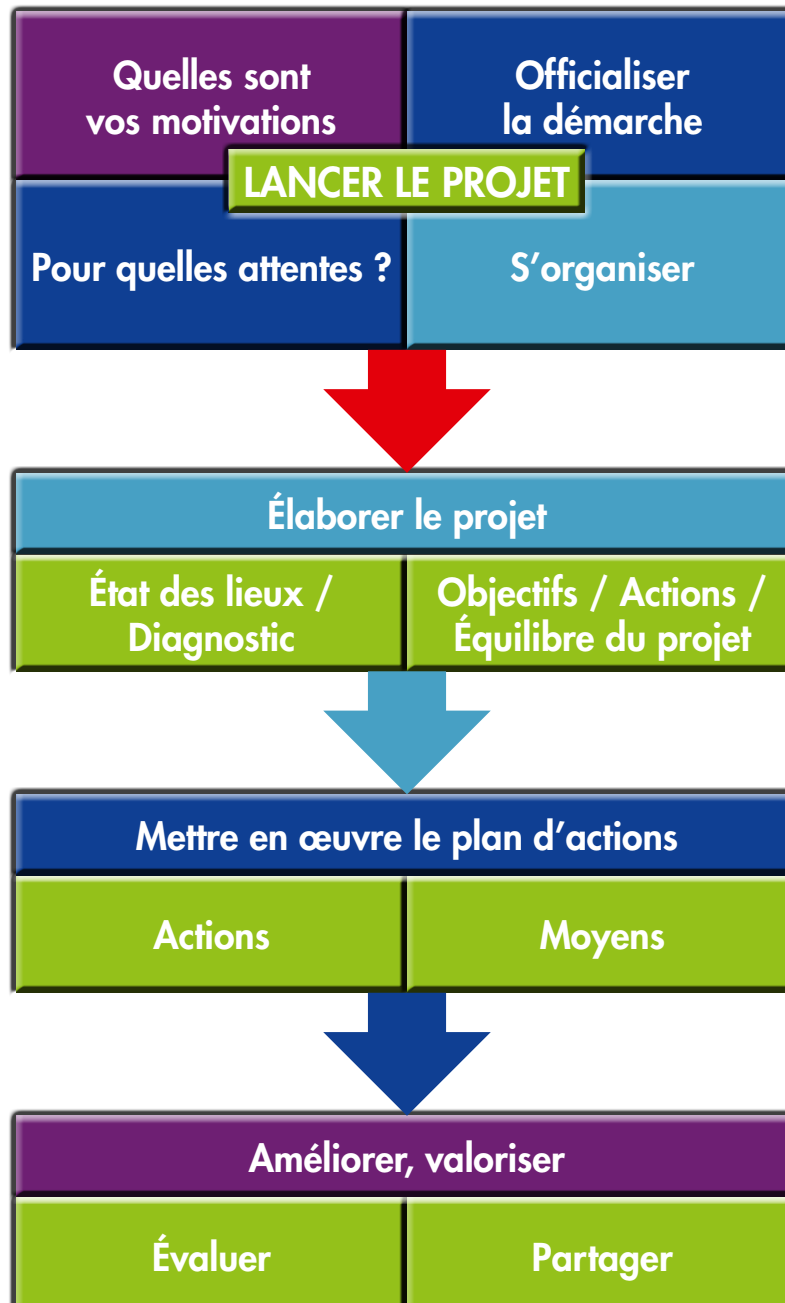


PARITÉ
HOMME/FEMME



ÉDUCATION À
L'ENVIRONNEMENT

Illustration : Une démarche en 4 étapes



2/ ÉLABORER LE PROJET : RÉALISER L'ÉTAT DES LIEUX, LE TRANSFORMER EN DIAGNOSTIC PUIS EN PLAN D' ACTIONS

Vous avez une idée plus précise de votre projet. Son volet développement durable dispose d'une bonne visibilité au sein de votre structure. Vous allez le construire.

Les points importants à respecter sont les suivants :

→ RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX

C'est faire une photographie de l'existant qui consiste à repérer :

- Ce que vous faites déjà et qui relève du développement durable : ces actions sont à poursuivre et à approfondir. **Il s'agit de valoriser l'existant** ;
- Ce que vous pourriez faire, **les pistes de progrès potentiels** ;
- Ce que vous faites et qui est contraire à vos objectifs. **Ces actions sont à abandonner ou à réorienter.**

Pour réaliser cet état des lieux, vous pouvez vous appuyer sur la boîte à suggestions qui vous aideront à repérer les domaines et actions à investir selon les axes d'interventions propres à votre projet.

→ TRANSFORMER L'ÉTAT DES LIEUX EN DIAGNOSTIC

L'état des lieux consiste à recueillir des informations. Le diagnostic consiste à lui donner du sens. Les actions sont-elles réalisables dans les délais et avec les budgets impartis ? Seront-elles faciles à mettre en œuvre ? Sont-elles visibles ? Quel sera leur impact par rapport à vos motivations, par rapport aux attentes de vos partenaires ?...



POINT DE VIGILANCE DD

L'état des lieux a fait ressortir une multitude de **pistes de travail possible**. À la fin du diagnostic, vous avez repéré et sélectionné les axes (en nombre plus limité) qui structureront votre projet ainsi que les stratégies qui permettront de les mettre en œuvre.

→ CONSTRUIRE LE PLAN D' ACTIONS

C'est le moment de convertir l'analyse en plan d'actions. Pour chaque thématique (aidez-vous des 8 fiches thématiques), décidez des actions que vous réaliserez. Précisez de manière concrète les objectifs que vous souhaitez atteindre. Prévoyez les moyens nécessaires, planifiez vos actions dans le temps.

POINT DE VIGILANCE DD

Définissez vos **objectifs** à l'aide de **critères évaluable**s qui vous permettront ensuite de **mesurer vos résultats**. Par exemple, sur la thématique des déchets, vous pouvez prendre en compte : la nature du tri sélectif, le nombre de points de collecte mis en place, les tonnages recueillis ou évités, le nombre de poubelles triées ou rejetées (tri mal fait).

→ VÉRIFIER SI VOUS AVEZ UNE APPROCHE ÉQUILBRÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre d'un projet développement durable, il est important de veiller à l'équilibre entre les piliers environnement, social, économique et la gouvernance générale du projet.

Suivant la manière dont elle est conduite, une action peut avoir plus ou moins d'impact dans ces domaines (voir plus loin dans le guide l'exemple du T-Shirt). Cet équilibre ne s'apprécie pas action par action, mais transversalement à l'ensemble du projet.

Évaluez chaque action et appréciez (qualitativement, à dire d'expert) quel(s) domaine(s) est (sont) renforcé(s) par celle-ci.

Faites le total pour l'ensemble du projet. Corrigez si nécessaire ou assumez vos choix. Vous pouvez vous aider d'un tableau comme proposé ci-après.



para
triathlon

Un sport accessible à tous !

Exemple type d'un Triathlon lauréat du label « Développement durable, le sport s'engage® » du CNOSF en 2012.⁶

Intitulé des actions	Env	Soc	Eco	Gouv
Réalisation d'un bilan carbone, objectif « carbone neutre » sur la partie préparation	*			
Un plan de transport limitant les transports individuels. Organisation des déplacements sur place	*			
Institution d'une écotaxe dans les inscriptions finançant des replantations d'arbres dans la commune	*			
Utilisation de structures amovibles pour la manifestation, implantation évitant les impacts, retour à l'état initial du site ensuite	*			
Mise en place d'épreuves découvertes, ouvertes à toutes et tous		*		
Course Paratriathlon : formation des bénévoles à la prise en charge des handicaps		*		
Opération de sensibilisation des publics au tri des déchets « Le triathlon, un relais pour le tri »		*		
Information nutrition, santé et triathlon sur le site de la manifestation		*		
Conventions de partenariats sur le long terme avec les hébergeurs locaux			*	
Priorité accordée aux partenaires économiques locaux			*	
Mutualiser la location ou l'achat de matériel avec des partenaires associatifs locaux ou régionaux concernés. Valoriser votre action en dégageant la plus value économique réalisée			*	
Une étude quantitative des retombées économiques sur le territoire est formalisée afin de mesurer l'impact, de le valoriser et de l'améliorer dans l'intérêt du participant (rapport qualité prix)			*	
Le développement durable est inscrit dans les statuts, un Vice-Président est en charge du développement durable, nous élaborons un Agenda 21 et une charte dédiée à cette manifestation				*
Les partenaires (parties prenantes sont étroitement associées au projet)				*
Nous évaluons après chaque manifestation l'impact environnemental et prescrivons des mesures d'amélioration				*
Tous les licenciés du club sont destinataires des relevés de décisions qui sont actés dans le cadre de l'organisation de l'épreuve pour un partage des informations				*
Total actions par thématique	4	4	4	4



POINT DE VIGILANCE DD

Au regard de chaque action, mettez une **étoile** dans la colonne correspondant à la **thématique dominante** (maximum deux colonnes par action). Faites ensuite le total par thématique.

⁶. Demande de label « Développement durable, le sport s'engage® » du CNOSF : http://franceolympique.com/art/636-demande_de_label_developpement_durable,_le_sport_sengage@.html

3/ METTRE EN ŒUVRE LE PROJET

Le temps de l'action est venu. Organisez le pilotage du projet ; c'est-à-dire sa gouvernance. Veillez à la motivation des équipes. Construisez les outils du management (tableaux de bord, communication entre les membres de l'équipe, ...).



POINT DE VIGILANCE DD

Sachez adapter les actions prévues aux ressources effectivement disponibles. Prévoyez des outils de recueil d'information par secteur d'intervention qui permettront ultérieurement d'évaluer vos réalisations. Décidez de ce que vous voulez évaluer et pourquoi. **Les critères doivent rester réalistes et facilement mesurables. Choisissez les outils d'évaluation adaptés à vos objectifs et organisez leur mise en œuvre, un minimum de formalisme est requis.**

4/ ÉVALUER, AMÉLIORER, CAPITALISER

L'action terminée, la tendance est à la dispersion des équipes. Anticipez cet éclatement des motivations et des équipes car c'est le moment de réaliser un bilan des actions entreprises et d'envisager les améliorations de la ou des prochaines éditions.

Faites retour de ce bilan à toutes les parties prenantes. Vous vous assurerez ainsi plus facilement leur participation pour les éditions futures.

Communiquez sur votre action. Soyez objectif, transparent, concret. Idéalement vous complétez vos bilans d'actions et financier par un bilan relatif à votre RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale)⁷.

Pour s'assurer du pilotage d'une action qui s'inscrive bien dans une démarche d'amélioration et de progrès continu, nous devons aborder la question de l'évaluation et des indicateurs qui permettent d'apprécier l'efficacité de l'action et l'atteinte des objectifs qui lui sont assignés.



SOLIDARITÉ

7. Il n'existe pas de norme qui définisse le rapport RSE pour les associations sportives. Il est différent du rapport d'activité ou financier. Il donne à voir la manière dont l'association se donne des objectifs, met en œuvre et évalue ses actions en matière de responsabilité environnementale, sociale, économique et de gouvernance. L'ISO 26 000 tend à devenir la référence dans ce domaine.

Ressources : <http://www.novethic.fr/>, <http://www.sport-21-durable.fr/>, [L'observatoire de l'ISO 26000 \(AFNOR\)](http://www.observatoire-iso26000.fr/)



POINT DE VIGILANCE DD

Sachez **adapter** les **actions** prévues aux **ressources effectivement disponibles**. Voici schématiquement quelles sont les différentes étapes à aborder avec les acteurs du projet pour réaliser votre évaluation :

- Préciser les objectifs de l'évaluation (mesurer les améliorations, vérifier la cohérence et la pertinence du projet, apporter de la lisibilité à celui-ci...);
- Rendre compte et permettre l'évolution du projet en gardant sa cohérence (communiquer et nourrir l'avenir du projet) ;
- Choisir avant tout des indicateurs quantitatifs que l'on peut aisément suivre ;
- Pérenniser dans le temps la méthode et le suivi des indicateurs retenus.

Capitalisez l'expérience acquise et faites la partager à d'autres organisateurs en participant aux rencontres, colloques, formations organisées au sein de la fédération, du mouvement sportif et au-delà. Produisez et partagez une information accessible et utilisable.

ORGANISER ET FÉDÉRER

22



POINT DE VIGILANCE DD

Sachez exploiter vos qualités et compétences naturelles et, comme personne ne les possède toutes, sachez en acquérir d'autres et vous entourer pour **réunir les compétences nécessaires à la réalisation de votre projet**.

Monter et conduire un projet demande :

- d'animer une démarche participative réunissant différentes parties prenantes et de faire émerger des consensus ;
- de fédérer, de dynamiser une équipe ;
- de savoir maîtriser les techniques de recueil d'information, de savoir interpréter les informations et de les faire parler ;
- de savoir ordonnancer et formaliser les informations, les matériaux. De savoir se projeter dans l'avenir et dans un contexte territorial ;
- de mettre en action : un calendrier, des moyens de pilotage ;
- de communiquer sur différents supports et médias ;
- valoriser la dynamique d'équipe, travail, et la démarche. Des premiers petits succès sont parfois plus mobilisateurs que des grandes ambitions stratégiques.

AMÉLIORER UNE ACTION DANS UNE PERSPECTIVE PÉRENNE



POINT DE VIGILANCE DD

Dans le cadre de votre manifestation, vous passerez **chaque action** au filtre du développement durable avec l'objectif de **dégager pour chacun des items (environnement, social, économique et gouvernance) la plus forte plus-value.**

Cette plus-value répondra à la problématique suivante, en quoi et comment j'organise mon action de façon à répondre « positivement » aux questions ci-après :

- Quelle organisation impactera le moins l'environnement (ou apportera la meilleure contribution positive) arrivée au terme de sa réalisation ?
- Quel choix économique fera la synthèse la plus positive entre le coût de réalisation et l'engagement dans une démarche respectueuse de l'environnement et des Hommes ?
- Comment puis-je orienter la gestion des budgets et des dépenses des acteurs dans le sens le plus favorable (économie) ?
- Quel choix permettra de dégager le plus fort bénéfice du point de vue social ?
- Quelle sera la plus-value en termes de gouvernance ? (prise en compte de la diversité des acteurs et des attentes, transparence et élaboration participative des décisions, développement des partenariats et des collaborations...)
- Qui peut m'apporter de l'expertise sur ces questions ? (la F.F.TRI., le Pole Ressources National Sports de Nature, ...)

L'EXEMPLE DE LA REMISE D'UN T-SHIRT AUX CONCURRENTS ET OFFICIELS

Afin d'illustrer notre propos, il vous est proposé ci-dessous de passer une action au filtre de ces critères et d'évoquer les pistes d'actions qui permettraient de l'améliorer. Naturellement, il s'agit d'un exemple et les pistes proposées ne sont pas limitatives. En fonction de votre contexte particulier, vous en identifierez sûrement d'autres.

Dans notre exemple, nous avons prévu de remettre un T-Shirt siglé à la signalétique de la manifestation aux compétiteurs, officiels et organisateurs. Un espace est réservé au partenaire qui finance l'opération.

► LES T-SHIRTS QUELS IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

Comme tout produit, la production des matières premières, leur fabrication, la vente génèrent des impacts à la fois environnementaux, sociaux et économiques.	
Les matières synthétiques sont majoritairement issues de la synthèse de produits pétroliers. Elles demandent de grandes quantités d'énergie pour être produites. Leur biodégradabilité est faible voire nulle. Ils ont un impact important en termes de gaz à effet de serre et de production de déchets polluants.	Impact environnemental
Les matières naturelles : Par exemple le coton. Sa culture représente plus de 10 % de la consommation de pesticides dans le monde et 25 % de la consommation d'insecticides. L'utilisation massive de ces produits a pour conséquence l'appauvrissement des sols, la résistance croissante des insectes ainsi que la pollution des eaux de surface et des nappes phréatiques. C'est sans compter les quantités d'eau utilisées.	Impact environnemental
Outre les effets désastreux sur l'environnement, la contamination des eaux douces entraîne d'énormes dégâts sur la santé humaine dans les régions de culture (nombreuses maladies et malformations chez les paysans et leurs familles).	Impact social
Les matières peuvent être cultivées et produites à un endroit, filées et tricotées dans un autre et parcourir des milliers de kilomètres avant d'être confectionnées dans un dernier pays engendrant des pollutions dues aux transports.	Impact environnemental
La confection très concurrentielle oriente celle-ci vers des pays où les contraintes réglementaires, sociales et environnementales sont moins contraignantes et où la main-d'œuvre est bon marché. Il peut s'en suivre une exploitation des producteurs et des travailleurs ainsi que la mise en danger de leur santé.	Impact social et économique
Les matières et les procédés de fabrication peuvent avoir un impact sur la santé des consommateurs : produits allergènes, composés organiques volatiles (COV).	Impact social
L'orientation du budget d'achat des T-shirt a du sens. On peut privilégier les retombées pour le territoire dans lequel se déroule la manifestation, soutenir l'économie sociale, des filières d'approvisionnement innovantes.	Impact social et économique

Quelques recommandations visant à améliorer l'acte d'achat et minorer ses impacts

Préférer les matières naturelles aux matières synthétiques. Les matières naturelles issues de production biologiques garantissent un moindre impact sur l'environnement. Les systèmes de production équitables et/ou solidaires qui garantissent une meilleure rémunération des travailleurs, et des producteurs.

À travers le budget d'achat des T-Shirt on peut soutenir l'économie locale, les acteurs de l'économie sociale ou des filières de production qui promeuvent des produits innovants ou plus vertueux.

Pour s'y repérer, préférez des produits qui garantissent une traçabilité à toutes les étapes de leur élaboration et labellisés.

Pour en savoir plus : l'amélioration de la filière textile : www.fibrecitoyenne.org, les labels : www.consoglobe.com

► Votre choix visant à trouver le meilleur compromis

En l'état actuel de l'économie du marché, très peu de produits sont capables de répondre à un tel cahier des charges et de rentrer dans vos budgets. Quelque fois les délais d'approvisionnement sont tels, qu'il faut disposer d'une année pour être assuré d'obtenir les produits souhaités. Vous serez donc obligé de chercher ce qui pour vous, dans votre situation et pour vos objectifs de développement durable représente le meilleur compromis.

QUELLES SOLUTIONS ADOPTER CONCERNANT L'ACHAT DU T-SHIRT PROMOTIONNEL

► RAPPEL DU CONTEXTE

Intitulé de l'action	Doter les concurrents d'un cadeau (un T-Shirt)
Principe du projet	Achat financé par un sponsor local et remis gratuitement aux concurrents, organisateurs et organisateurs.
Bénéfices attendus	La satisfaction des participants et officiels. Une communication positive pour la manifestation, les organisateurs et les partenaires.
Indicateurs	L'évaluation est réalisée par enquête de satisfaction au terme de l'épreuve auprès des concurrents.
Déroulé du projet	Le sponsor local prend en charge le coût d'achat et d'impression des T-shirts. Réserver un espace publicitaire au partenaire. Le marquage des T-shirts.

Première étape : **évaluer l'impact prévisible de l'action** telle qu'elle est prévue et se poser la question de la cohérence de la distribution d'un T-Shirt avec votre démarche globale.

► EXEMPLES DES QUESTIONS À SE POSER

1. La première question qui se pose est de déterminer la pertinence de cet achat, de ce type de cadeau. Est-il utile, nécessaire, voire indispensable à mon projet ? À quels besoins, correspondent-ils ? Quel usage les compétiteurs feront-ils du T-Shirt ? En seront-ils fiers et le porteront-ils ? S'en serviront-ils pour nettoyer leurs vélos ?
2. Bien s'interroger sur les quantités à acheter. Ajuster la commande est primordial. Combien en acheter ? Pour qui ? Pourquoi ?

3. L'achat du T-Shirt en lui-même : Quel est son impact environnemental, social, économique ?
4. À quel(s) objectif(s) de mon projet développement durable répond-il ? Quelle contribution est attendue ? S'agit-il de limiter des impacts négatifs ? D'apporter une contribution positive ?
5. Le vecteur publicitaire des T-shirts est-il effectif ? La communication sera-t-elle réelle ? suffisante par rapport à l'investissement ? Contournable et valorisable sous d'autres formes afin d'instaurer un lien durable avec notre partenaire et nos concurrents ?
6. Quelles sont les obligations réglementaires en vigueur relatives à ces produits ? (marquage CE, indication du pays de production, de la composition du produit...). Est-ce que je les respecte ?
7. Est-ce que dans le choix du T-Shirt, de mes fournisseurs et produits je tiens compte de critères sociaux et environnementaux ? lesquels ? Quelle politique d'achats ?
8. Est-ce que les produits que je souhaite acheter sont disponibles dans les délais dont je dispose et pour des coûts acceptables ?
9. Quel est l'impact économique du budget d'achat ? Apporte-t-il un plus à l'économie du territoire ? joue-t-il un effet de levier en faveur du développement durable ?



POINT DE VIGILANCE DD

Cette analyse conduite, vous pourrez ensuite soit distribuer des T-Shirts (en tenant compte de votre diagnostic), soit faire évoluer votre projet dans une autre direction.



► J'ACHÈTE ET JE DISTRIBUE LES T-SHIRTS

J'ai pesé le pour et le contre, je sais vers quelle orientation je souhaite me diriger : **la réponse est oui**, j'ai donc décidé de distribuer des T-Shirts.

Quelques pistes de réflexion et d'action pour limiter les impacts négatifs et améliorer les effets positifs :

- Réduire les quantités : de quelle quantité ai-je réellement besoin ? Adapter la commande à ce qui sera utile pour éviter d'avoir des stocks qui finiront dans les placards ou les poubelles.
- Réutiliser / recycler :
 - Ne pas millésimer les T-Shirts de manière à ce que le surplus soit utilisable à d'autres occasions.
 - Combiner l'opération de distribution avec une opération de retrait de textiles : Organiser une bourse aux vêtements : inciter les compétiteurs à déposer des vêtements propres et en bon état qui pourront bénéficier à d'autres personnes... Lors du tri de la bourse aux vêtements, une partie des vêtements impropres à l'usage défini pourront être traités dans une filière déchets spécifiques (ces actions peuvent être conduites en partenariat avec des associations locales spécialisées).
- Disposer d'une politique d'achats : définir vos exigences environnementales, sociales, économiques. Quels labels correspondent le mieux à votre projet ? Sélectionnez les produits correspondant à vos critères. Faites appel aux acteurs de l'économie sociale (Centre d'Aide par le Travail par exemple), réservez vos achats pour les commerçants locaux ou ceux qui créent des filières innovantes.
- Communiquer sur les éléments de choix que vous avez utilisés pour renforcer l'information des publics, compétiteurs, officiels, contribuer à les sensibiliser à l'utilisation de critères développement durable dans leurs achats.



POINT DE VIGILANCE DD

Dans tous les cas, qu'il s'agisse de la conception du T-Shirt, de son utilisation, de la communication faite, il s'agira de trouver le meilleur compromis entre un idéal et ce qu'il sera possible de faire.

Travaillez par étape. Faites ce qu'il est possible de faire. Notez ce que vous pourrez faire à l'avenir pour améliorer votre action. Par exemple : je projetais de distribuer des T-Shirts de coton bio imprimés avec des encres naturelles. Compte-tenu des délais d'approvisionnement je ne pourrai être fourni à temps. Je commande des T-Shirts coton naturel. L'année prochaine, je lancerai mes commandes de manière à être fourni à temps. J'inciterai un fournisseur local à mettre à ma disposition ces produits.

► JE N'ACHÈTE PAS LES T-SHIRTS

Si a contrario vous préférez **ne pas distribuer de T-Shirts** alors quel peut être la solution alternative de communication que je puis proposer à mes partenaires et compétiteurs ?

Par exemple remplacer le T-Shirt par un autre objet : gourde, ceinture de ravitaillement, ...

Dans notre exemple nous souhaitons proposer au sponsor un éventail de deux ou trois actions de type écoresponsable en lien avec l'activité triathlon ou pas. Avec le budget prévu pour les T-Shirts, le partenaire abonde une somme qui servira à financer une opération.

Il peut s'agir d'une action de réhabilitation de sites naturels, de reforestation (compensation volontaire) ou portant sur les énergies renouvelables. Il peut s'agir aussi de financer une action de solidarité en France ou à l'international. Cela peut porter également sur une action éco citoyenne permettant un développement de l'activité triathlon en direction de publics défavorisés, ou sur des actions de resocialisation ou bien encore en liant le triathlon à une cause nationale (lutter contre le cancer du sein par exemple).

Dans notre cas, l'action portera un nouvel intitulé :

Intitulé de l'action	Convertir le budget T-Shirt en une action de solidarité ou écoresponsable (action de substitution).
Principe du projet	Substituer le cadeau du T-Shirt par un engagement écoresponsable que l'organisateur et son partenaire formaliseront dans une action. Communiquer sur l'action pour garantir un retour positif pour le partenaire et l'organisateur.
Bénéfices attendus	Apporter une aide concrète au public concerné dans le cadre d'une action de solidarité. Partager avec l'ensemble des concurrents l'engagement écoresponsable et/ou éco-citoyen, que l'organisateur et son partenaire se proposent de mettre en œuvre.
Indicateurs retenus	Budget affecté à l'opération, nombre de personnes touchées
Identification de l'action de solidarité ou écoresponsable	Il peut s'agir d'une action de reforestation ou portant sur les énergies renouvelables ... (compensation volontaire) Cela peut porter également sur une action éco citoyenne permettant un développement de l'activité triathlon en direction de publics défavorisés, ou sur des actions de resocialisation par exemple.

POINT DE VIGILANCE DD

Ce qui importe, c'est de **gagner l'adhésion du partenaire et de co-construire avec lui** l'action de substitution afin qu'il s'y retrouve au regard de sa politique marketing.



POINT DE VIGILANCE DD

L'important étant d'assurer une mobilisation active sur le projet, d'arriver à en suivre son évolution, de mesurer sa réussite, de communiquer régulièrement sur le projet. De rendre partenaire les concurrents qui deviendraient en quelque sorte des parrains de cette action. Pour ce qui est du sponsor, l'objectif est de gagner sa confiance et son engagement sur plusieurs éditions. En agissant de la sorte, vous pourrez peut-être sensibiliser vos partenaires institutionnels et envisager la mise en œuvre d'une action au périmètre plus ambitieux.



VOTRE CONTRIBUTION NOUS INTÉRESSE

Arrivé au terme de notre propos, nous vous invitons si vous le souhaitez, à nous faire part d'une contribution afin d'enrichir ce guide. Dans cette perspective, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante : szimmer@fftri.com

Laissez-nous vos suggestions, ainsi votre contribution enrichira-t-elle l'ensemble des acteurs du triathlon.

Nous vous en remercions par avance.

VOTRE CONTACT A LA F.F.TRI.

Stéphane Zimmer

Tél. : 01 49 46 13 50

Fax : 01 49 46 13 60

Port. : 06 26 47 30 13

E-Mail : szimmer@fftri.com





ANNEXES

SITES DE RÉFÉRENCE

CNOSF Environnement et développement durable :

http://franceolympique.com/cat/166-environnement_et_developpement_durable.html

Agenda 21 du triathlon :

<http://www.fftri.com/agenda-21>

F.F.TRI. le développement durable :

<http://www.fftri.com/le-developpement-durable-et-la-fftri>

30

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie ADEME : Site de l'agence

<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?id=11433&m=3&cid=96>

Centre de ressources Sport et Développement Durable du Ministère des Sports :

www.developpement-durable.sports.gouv.fr

Pôle Ressource National Sport Handicaps :

<http://www.prn-sporthandicaps.fr/>

Développement culturel - Culture et handicap

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Developpement-culturel/Culture-et-handicap2/Guides-pratiques/Culture-et-handicap.-Guide-pratique-de-l-accessibilite>

Pôle ressource national des sports de nature :

<http://www.sportsdenature.gouv.fr/>

Observatoire du sport et du développement durable :

<http://www.osdd.fr/>

Plate-forme pour le commerce équitable

www.commerceequitable.org

Annuaire des produits recyclés :

www.produits-recycles.com

Organisation d'événement et développement durable ARPE Midi-Pyrénées,
l'agence régionale du développement durable

<http://www.arpe-mip.com/html/8-6631-Organisation-d-evenements-et-developpement-durable-la-V2.php>

Le développement durable expliqué aux enfants

http://environnement.wallonie.be/publi/education/ddee_fiches.pdf

L'Encyclopédie du développement durable

<http://encyclopedie-dd.org/>

La compensation volontaire démarches et limites (ADEME)

http://www.co2solidaire.org/images/stories/pdf/ademe_compensation_volontaire.pdf

Normes Responsabilité Sociétale des Entreprises et des Organisations (RSE/RSO). Rubrique
Centre d'intérêt RSE / ISO 26000

<http://www.afnor.org/>

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie. (Eco-communication Bibliographie
ressources documentaires)

<http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=22284&m=3&catid=22377>



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

GUIDE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Écolabels : tout savoir sur les écolabels, les produits et services écolabellisés

www.ecolabels.fr

Ministère des Sports : sélection de ressources

www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/Selection_d_outils_SDD.pdf

Guide UFOLEP manifestations sportives et développement durable

http://www.raidspect-nature.com/index.php?option=com_content&view=article&id=19&Itemid=137

Guide éco manifestations sportives en Rhône Alpes

<http://www.ecomanif-sport-ra.fr/accueil>

32

Mission Sport et Développement Durable – Ministère des Sports. Lien permettant le téléchargement des pictogrammes libres de droit afin d'illustrer vos publications développement durable

http://sports.gouv.fr/IMG/zip/SDD_PICTOS.zip



SENSIBILISER LE PUBLIC, LA PRESSE, LES PARTIES PRENANTES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- | | |
|--|-----------|
| 1. Sensibiliser le grand public et les concurrents à la démarche développement durable et aux actions engagées | 34 |
| 2. Sensibiliser la presse à la démarche du développement durable | 36 |
| 3. Communiquer sur le bilan post manifestation | 36 |
| 4. Pour en savoir plus | 37 |
| 5. Sommaire des fiches thématiques disponibles sur le site de la F.F.TRI. | 38 |
| 6. Votre contribution nous intéresse | 38 |

SENSIBILISER LE PUBLIC, LA PRESSE, LES PARTIES PRENANTES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'organisation d'un événement sportif offre une exposition médiatique propice à communiquer. Utilisez ce levier pour promouvoir les thématiques du développement durable (DD) que vous avez retenues. Cette communication aura deux volets :

- mettre en avant les valeurs portées par l'organisateur auprès du public, des partenaires et des participants (valoriser la structure, ses partenariats) ;
- contribuer à l'information du public sur la thématique (faire évoluer les comportements).

Audience, crédibilité, sont autant d'atouts que l'organisateur doit mobiliser afin de faire connaître son action dans tel ou tel secteur d'intervention et notamment à propos du développement durable. Les personnalités du sport (athlètes, dirigeants) peuvent être sollicitées pour qu'elles utilisent leur notoriété et apportent une contribution au projet développement durable.

C'est l'opportunité de mettre en avant les partenaires institutionnels et privés de l'opération, qui partagent les engagements de l'organisateur et l'accompagnent dans son projet.

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC ET LES CONCURRENTS À LA DÉMARCHÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AUX ACTIONS ENGAGÉES

Les manifestations sont des moments de détente et de convivialité où nombre de spectateurs et de participants sont réceptifs aux messages qui sont diffusés lors des épreuves.

C'est donc l'occasion de marquer les esprits concernant la nature de l'engagement que portent l'organisation et ses partenaires.

Mettre en place un stand d'animations / d'informations dédié au développement durable est tout à fait utile. Nouer des partenariats est une solution vectrice de communication externe. Dans le domaine du développement durable et de l'environnement de nombreuses associations ou entreprises cherchent à communiquer en direction d'un large public. Offrez à celles qui s'inscrivent dans ces thématiques et valeurs la possibilité de renforcer votre propre communication et projet.

Organiser des quiz, un jeu concours autour du développement durable et de votre événement est également tout à fait pertinent et ludique.

Cette démarche sera largement facilitée dès lors que l'on aura tissé des liens, des partenariats avec des associations spécialisées et reconnues dans ce secteur.



POINT DE VIGILANCE DD

L'impact principal de cette thématique concerne le volet social. En développant des partenariats vous mobilisez le volet **gouvernance**. Suivant la nature de l'information délivrée vous pourrez mettre en valeur l'ensemble des volets du DD :

Environnement / Social / Économique / Gouvernance



PISTES D' ACTIONS	
PUBLIC, PARTIES PRENANTES	
Passer des partenariats avec des associations reconnues pour leurs engagements dans le développement durable ¹ « Surfrider Foundation », « Bien manger c'est bien jouer » ...	
Mettre en place un stand d'information développement durable	
Mettre en place un atelier pédagogique à l'attention des enfants concernant la nutrition	
Mettre en place un atelier pédagogique à l'attention des enfants et des adultes concernant la sauvegarde de l'environnement	
Diffuser des messages audio relatifs aux informations pratiques liées au développement durable	
Organiser des jeux (QUIZ) traitant du développement durable	
Insérer dans le règlement de la course des règles de respect de l'environnement, du site de course, jeu concours à proposer par exemple.	
Mettre des panneaux pour informer sur la démarche, ses objectifs, inciter à s'associer à l'action	
Utiliser les matériels pour communiquer sur la démarche (message sur la vaisselle réutilisable, les emballages par exemple)	
Mettre en valeur les actions de l'organisation prises en faveur du développement durable dans le but d'accroître la connaissance de ces questions chez les sportifs, les spectateurs, et l'ensemble des parties prenantes	
COMPÉTITEURS	
Introduire des épreuves en relation avec le DD dans les programmes des manifestations. Créer des prix, des récompenses sur le thème du développement durable. Organiser des jeux éducatifs.	
Introduire dans le règlement de l'épreuve en plus des dispositions déjà existantes dans notre RGF sur la partie course, celles favorisant la prise en compte de l'environnement et du DD.	

¹. Se reporter à la rubrique POUR EN SAVOIR PLUS.

SENSIBILISER LA PRESSE À LA DÉMARCHE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Il est important de valoriser votre démarche à l'occasion d'un point presse ou d'une interview. Il est cohérent, pour ne pas dire impératif, de faire savoir ce que l'organisation réalise dans le domaine du DD et quels sens elle entend donner à son engagement (Valorisation).



POINT DE VIGILANCE DD

Communiquer sur votre engagement DD ne relève pas seulement de l'auto promotion. **Au-delà du contenu de votre communication et de son impact prévisible**, la communication est un élément clé de votre **gouvernance**. Vous afficherez des objectifs sur lesquels vous accepterez d'être évalué. Attention à ne pas survendre vos actions !!



PISTES D' ACTIONS

Établir les messages et les diffuser de façon opportune aux médias

Associer un partenaire institutionnel dans la démarche qui dispose d'un réseau de professionnels plus facilement mobilisable par ses soins que par les vôtres et dont la notoriété renforcera la vôtre.

COMMUNIQUER SUR LE BILAN POST MANIFESTATION

La réalisation d'un bilan d'actions est incontournable dès lors que l'on souhaite s'installer durablement dans une démarche de développement durable.

Cela permet d'informer l'ensemble des parties prenantes de la manifestation (participants, partenaires institutionnels et privés, collaborateurs bénévoles et professionnels, prestataires économiques...).

Cette analyse permet de mettre en avant les valeurs, les engagements, les réalisations, les remédiations envisagées et les développements futurs des prochaines éditions.

C'est sur la base des préconisations retenues en matière de développement durable, qu'il sera plus aisé de dresser un bilan qualitatif et quantitatif des actions réellement réalisées (faire et faire savoir).

Il est important de définir les bons indicateurs à suivre. C'est sur cette base que le bilan s'organisera et qu'il permettra d'établir un tableau de bord.



POINT DE VIGILANCE DD

Tout ne peut pas être fait en un jour, en une épreuve ! Le dire et inscrire votre action dans la durée n'est pas un signe de faiblesse, mais celui d'une **gouvernance responsable**. Être responsable c'est aussi afficher la méthode selon laquelle le bilan et l'évaluation ont été réalisés et expliquer les raisons des **résultats positifs** (réussites) comme **négatifs** (marges de progrès).

PISTES D' ACTIONS

Rédiger le bilan au terme de l'épreuve faisant apparaître :

- les retombées générées par les actions sociales mises en place ;
- le chiffrage des impacts évités grâce aux mesures prises ;
- le niveau de satisfaction de l'ensemble des parties prenantes ;
- le chiffrage du bilan carbone des déplacements liés à l'organisation ;
- les pistes d'action et de progrès de la prochaine édition.

Établir un dossier de presse du descriptif des actions réalisées

Établir des ratios significatifs liés aux engagements pris et communiquer en interne et en externe à la structure

Valider le plan d'actions développement durable de l'édition à venir en y intégrant les mesures correctives identifiées

POUR EN SAVOIR PLUS

- Institut de Formation et de Recherche en Éducation à l'Environnement (IFREE) - Pour créer des outils pédagogiques :

<http://ifree.asso.fr/>

- Surf Rider Foundation:

<http://www.surfrider.eu/>

- Manger Bouger (programme national nutrition santé)

<http://www.mangerbouger.fr/bien-manger/>

- Outil de sensibilisation du centre ressources SDD :

<http://developpement-durable.sports.gouv.fr/m/ressources?>

[where=sdd&q=&categorie\[0\]=ressources&defis\[0\]=1&defis\[1\]=2&defis\[2\]=3&defis\[3\]=4&defis\[4\]=5&defis\[5\]=6&defis\[6\]=7&defis\[7\]=8&defis\[8\]=9](http://developpement-durable.sports.gouv.fr/m/ressources?where=sdd&q=&categorie[0]=ressources&defis[0]=1&defis[1]=2&defis[2]=3&defis[3]=4&defis[4]=5&defis[5]=6&defis[6]=7&defis[7]=8&defis[8]=9)

SOMMAIRE DES FICHES THÉMATIQUES DISPONIBLES SUR LE SITE DE LA F.F.TRI.

- 1. Sensibiliser le public la presse, les parties prenantes au développement durable**
2. Initier une gouvernance durable
3. Respecter et valoriser le site de pratique, les habitants, et l'environnement
4. S'engager dans une ouverture et une accessibilité de la pratique du triathlon pour tous et assurer la promotion de la santé par le sport
5. Maîtriser nos consommations et la gestion de nos déchets
6. Initier des modes de transport éco-responsable
7. Instituer une politique d'achat éco-responsable
8. Communiquer de manière éco-responsable

F.F.TRI. le développement durable :

<http://www.fftri.com/le-developpement-durable-et-la-fftri>

38

VOTRE CONTRIBUTION NOUS INTÉRESSE

Arrivé au terme de notre propos, nous vous invitons si vous le souhaitez, à nous faire part d'une contribution afin d'enrichir cette fiche. Dans cette perspective, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante : szimmer@fftri.com

Laissez-nous vos suggestions, ainsi votre contribution enrichira-t-elle l'ensemble des acteurs du triathlon.

Nous vous en remercions par avance.

VOTRE CONTACT A LA F.F.TRI.

Stéphane Zimmer

Tél. : 01 49 46 13 50

Fax : 01 49 46 13 60

Port. : 06 26 47 30 13

E-Mail : szimmer@fftri.com



INITIER UNE GOUVERNANCE DURABLE

- | | |
|---|-----------|
| 1. Construire une organisation pérenne | 40 |
| 2. Former au sein du staff d'organisation un, voire plusieurs référents développement durable pour capitaliser l'expérience | 42 |
| 3. Pour en savoir plus | 43 |
| 4. Sommaire de fiches thématiques disponibles sur le site de la F.F.TRI. | 44 |
| 5. Votre contribution nous intéresse | 45 |

INITIER UNE GOUVERNANCE DURABLE

La gouvernance l'art du « bien gouverner » renvoie à la mise en place de nouveaux modes de pilotage. La bonne gouvernance vise à rendre l'action plus efficace, moins technicienne, plus proche du bien public et de l'intérêt général (dans la perspective d'un développement durable), et donc plus légitime. La gouvernance est indispensable à la définition et à la bonne réalisation des enjeux du développement durable (DD).

La bonne gouvernance repose sur la prise en compte des critères suivants :

- *La participation* : donner à tous, hommes et femmes, la possibilité de participer au processus décisionnel ;
- *La transparence* : découlant de la libre circulation de l'information ;
- *Le consensus* : des intérêts différents sont conciliés afin d'arriver à un vaste consensus sur ce qui constitue l'intérêt général ;
- *L'équité* : tous, hommes et femmes, ont des possibilités d'améliorer et de conserver leur bien-être ;
- *L'efficacité et l'efficience* : les processus et les modes d'organisation produisent des résultats qui satisfont aux besoins tout en faisant le meilleur usage possible des ressources ;
- *La responsabilité* : de tous les acteurs et parties prenantes du projet ;
- *Une vision stratégique* : des leaders et des membres de l'organisation sur la bonne gouvernance, le développement humain et sur ce qui est nécessaire pour réaliser un tel développement.

Il est question d'amélioration continue du projet, de l'apport constant et de l'adhésion des acteurs aux finalités et moyens mis en œuvre. Il s'agit de donner du sens au projet et de partager celui-ci avec ses parties prenantes (personnes, organisations, internes à l'organisation ou externe impactées par le projet directement ou indirectement).

CONSTRUIRE UNE ORGANISATION PÉRENNE

La gouvernance concerne tous les aspects du projet, de la définition des objectifs à la mise en œuvre et l'évaluation finale. L'objectif est de structurer l'organisation de façon à atteindre les objectifs que l'on s'est fixés, à pérenniser les savoir-faire et d'atteindre la plus forte adhésion possible des collaborateurs au projet dans le respect des valeurs qui lui sont attachées.

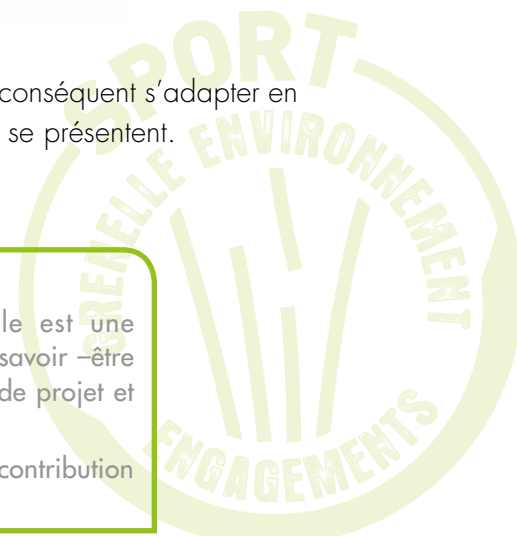
Un projet, une manifestation est un dispositif vivant. Il doit par conséquent s'adapter en permanence aux contingences, contraintes et opportunités qui se présentent.




POINT DE VIGILANCE DD

La transition vers un Développement Durable est une démarche d'amélioration de nos comportements savoir-être et savoir-faire. Elle s'appuie sur des démarches de projet et d'amélioration continues.

C'est une question de **gouvernance** et aussi une contribution au volet **social**.



PISTES D' ACTIONS	
IDENTIFIER VOS ENJEUX ET OBJECTIFS	
Définir à partir de l'évaluation des enjeux propres à votre manifestation, vos objectifs, précisez une stratégie, arrêtez un plan d'actions. Produisez une charte de la manifestation, un plan d'actions développement durable qui vous est propre	
Repérer les politiques de vos partenaires privés et publics dans le domaine du DD : Agenda 21, plan climat. Incluez-les dans vos réflexions et actions. Ces partenariats sont précieux, il est toujours pertinent de travailler en convergence	
PRÉCISER VOS ENGAGEMENTS, LES RENDRE PUBLICS	
Déposer une candidature pour l'obtention du label fédéral DD 1 ou 2 étoiles -  -voire celui du CNOSF	
Inclure le DD dans vos statuts, règlements de la manifestation, cahier des charges	
Formaliser et communiquer l'organigramme fonctionnel de l'organisation	
Disposer d'un outil de communication dématérialisé et accessible au plus nombre pour informer les pratiquants et vos partenaires de vos engagements en matière de DD (Comptabilisez le nombre de visites et de connexions)	
ADOPTER UNE CONDUITE DU PROJET RESPONSABLE ET TRANSPARENTE	
Animer le secteur des bénévoles de votre organisation	
Programmer les réunions, établir et distribuer les comptes rendus régulièrement	
Formaliser des feuilles de route pour chaque secteur d'intervention (mémoire de l'organisation)	
Identifier un référent développement durable au sein de votre organisation	
Organiser un dialogue constant avec tous vos partenaires (publics, privés,...). Produire les informations permettant aux différentes parties prenantes ¹ d'être régulièrement informées des initiatives prises.	
Mettre en place un blog dédié aux membres du comité d'organisation de l'épreuve. L'idée étant de disposer d'un outil dématérialisé accessible au plus grand nombre et structuré afin d'animer et conserver la mémoire des dispositions prises en terme d'organisation	

1. Parties prenantes : c'est un acteur : une personne, un groupe de personnes, un organisme concerné par le projet. On prendra en compte les parties prenantes internes : membres, salariés, dirigeants... et externes : État, collectivités, fournisseurs, partenaires...

ÉVALUER, RENDRE COMPTE
Évaluer votre action afin d'établir un bilan, définir des perspectives d'amélioration et engager une démarche d'amélioration continue
Établir au terme de l'édition le bilan de fonctionnement de chaque secteur afin de disposer d'un document de référence propice à dégager des pistes d'amélioration pour la prochaine édition
Évaluer la satisfaction de l'ensemble des parties prenantes : partenaires, bénévoles, participants, riverains, ...
Produire (si possible) en complément des comptes rendus financiers et d'actions un rapport sur votre responsabilité sociale et environnementale (RSE)
Mettre en place une démarche qualité ou d'amélioration continue, en préciser les modalités de sa mise en œuvre

FORMER AU SEIN DU STAFF D'ORGANISATION UN, VOIRE PLUSIEURS RÉFÉRENTS DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR CAPITALISER L'EXPÉRIENCE

La formation des acteurs de terrain est un axe fondamental d'intervention en termes de management.

Cela permet de valoriser les collaborateurs, leurs actions, les engagements politiques de la structure organisatrice et la cohérence d'ensemble d'une organisation qui se donne les moyens de former et d'accompagner une équipe rassemblée au service d'un projet partagé.

Savoir ce que réalisent d'autres organisateurs permet d'acquérir compétences, savoir-faire . Vous en avez bénéficié. En retour, partagez vos acquis. Vous contribuerez ainsi à l'amélioration et à l'expertise collective du triathlon.



POINT DE VIGILANCE DD

Une démarche développement durable s'appuie sur des compétences. Une **bonne gouvernance nécessite de former** les acteurs de la démarche.

Comme toute démarche d'innovation le développement durable est un concept et une méthode qui évolue en permanence. Participez aux groupes de travail, conférences qui traitent de ces sujets. En retour faites partager vos expériences.



PISTES D' ACTIONS

FORMER

Proposer dans la mesure du possible une formation au référent développement durable ou à l'équipe qui est en charge du dossier

Mobiliser les athlètes, les sportifs connus localement pour promouvoir le développement durable, les former à cet effet.

CAPITALISER, COOPÉRER ET TRANSMETTRE

Formalisez, capitalisez votre expérience sur le développement durable pour la transmettre aux autres organisateurs

Coopérez avec d'autres organisateurs pour transmettre et améliorer votre expertise. Participez à des réseaux au sein de la F.F.TRI. mais également au-delà

Favoriser l'entraide et la coopération au sein de votre territoire avec le tissu associatif local afin d'étendre les bonnes pratiques.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Pôle Ressources National Sports de Nature – Analyse des motivations, freins et attentes des organisateurs de manifestations sportives de nature :

<http://v1.minspo1.nexen.net/SDD/Rapport%20%C3%A9tude%20Eco-%C3%A9v%C3%A8nement.pdf>

- Centrale éthique - Diag26000 est un diagnostic qui permet à chaque individu d'évaluer l'engagement de la structure dans laquelle il travaille en matière de Responsabilité Sociétale :

<http://diag26000.eu/>

- France Olympique - Label développement durable le sport s'engage :

http://franceolympique.com/art/636-demande_de_label_developpement_durable,_le_sport_sengage%C2%AE.html

- F.F.TRI. Label développement durable 1 et 2 étoiles - 

<http://www.fftri.com/label-triathlon-durable>

- Agence Régionale Pour l'Environnement (ARPE). Organisation d'événements et développement durable ARPE Midi-Pyrénées, Agence régionale du développement durable

<http://www.arpe-mip.com/html/8-6379-Detail-d-une-actualite.php?id=74>.

- Guide Mobilisation des équipes pour le développement durable.

<http://www.comite21.org/nos-actions/territoires-durables/axes-travail/mobilisation-des-equipes.html>



- CROSIF plateforme de formation développement durable

<http://www.crosif.fr/>

- Faire sa stratégie DD pour sa structure

<http://developpement-durable.sports.gouv.fr/m/la-sndds-pour-ma-structure>

- Centre de ressources Sport Développement Durable SDD

<http://developpement-durable.sports.gouv.fr/>

- Sport Développement Durable SDD, grille d'auto diagnostic manif écoresponsable

<http://developpement-durable.sports.gouv.fr/m/ressources/resultats/3?where=sdd&q=&categorie%5B0%5D=ressources&preferees=1&defis%5B0%5D=1&defis%5B1%5D=2&defis%5B2%5D=3&defis%5B3%5D=4&defis%5B4%5D=5&defis%5B5%5D=6&defis%5B6%5D=7&defis%5B7%5D=8&defis%5B8%5D=>

SOMMAIRE DES FICHES THÉMATIQUES DISPONIBLES SUR LE SITE DE LA F.F.TRI.

1. Sensibiliser le public la presse, les parties prenantes au développement durable
2. Initier une gouvernance durable
3. Respecter et valoriser le site de pratique, les habitants, et l'environnement
4. S'engager dans une ouverture et une accessibilité de la pratique du triathlon pour tous et assurer la promotion de la santé par le sport
5. Maîtriser nos consommations et la gestion de nos déchets
6. Initier des modes de transport éco-responsable
7. Instituer une politique d'achat éco-responsable
8. Communiquer de manière éco-responsable

F.F.TRI. le développement durable :

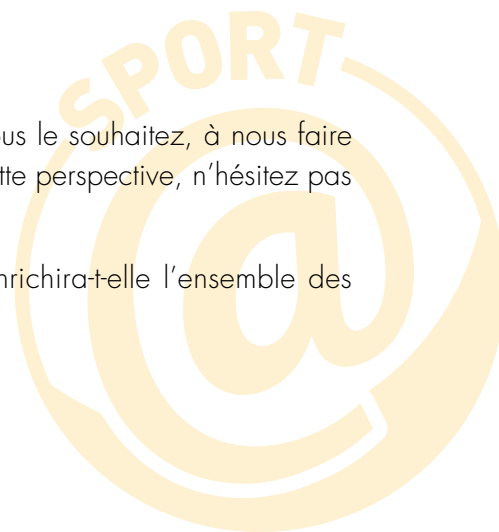
<http://www.fftri.com/le-developpement-durable-et-la-fftri>

VOTRE CONTRIBUTION NOUS INTÉRESSE

Arrivé au terme de notre propos, nous vous invitons si vous le souhaitez, à nous faire part d'une contribution afin d'enrichir cette fiche. Dans cette perspective, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante : szimmer@fftri.com

Laissez-nous vos suggestions, ainsi votre contribution enrichira-t-elle l'ensemble des acteurs du triathlon.

Nous vous en remercions par avance.



VOTRE CONTACT A LA F.F.TRI.

Stéphane Zimmer

Tél. : 01 49 46 13 50

Fax : 01 49 46 13 60

Port. : 06 26 47 30 13

E-Mail : szimmer@fftri.com

LE TERRITOIRE : RESPECTER ET VALORISER LE SITE DE PRATIQUE, LES HABITANTS ET L'ENVIRONNEMENT

1. Préservation, valorisation de la faune, de la flore et du patrimoine	48
2. Limiter les dérangements, les nuisances, bruits et odeurs vis-à-vis des populations résidentes	50
3. Le développement territorial un enjeu et un challenge relevé par le triathlon	51
4. Pour en savoir plus	51
5. Sommaire des fiches thématiques disponibles sur le site de la F.F.TRI.	52
6. Votre contribution nous intéresse	52

LE TERRITOIRE : RESPECTER ET VALORISER LE SITE DE PRATIQUE, LES HABITANTS ET L'ENVIRONNEMENT

Le territoire est le socle dans lequel s'enracine un événement. Prendre en compte ses dimensions économiques, sociales, culturelles et environnementales est indispensable.

L'organisation d'une manifestation nécessite la mise à disposition d'un site de pratique. Souvent choisi pour ses caractéristiques remarquables, il participe à la notoriété d'une épreuve. C'est une plus-value incontestable que nous nous devons de protéger et d'entretenir.

Il est donc souhaitable que l'organisation tienne compte de l'environnement naturel. Ce faisant nous nous garantissons une certaine pérennité dans la mise à disposition du site de course pour la plus grande satisfaction de nos triathlètes.

Le triathlon ne doit pas seulement veiller à limiter les impacts négatifs. Il doit aussi rechercher à valoriser les apports positifs qu'il peut apporter au territoire : amélioration de l'image et de la notoriété du territoire, création de lien social, contribution positive à l'économie locale... Il s'agit de laisser un « héritage positif ».

48

PRÉSERVATION, VALORISATION DE LA FAUNE, DE LA FLORE ET DU PATRIMOINE

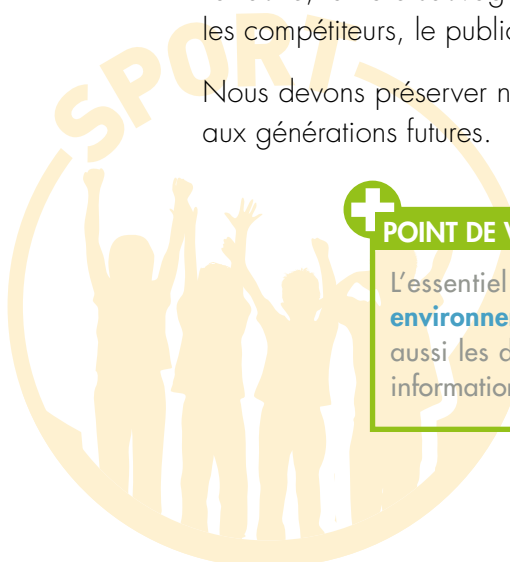
La faune, la flore sauvage, les paysages constituent un patrimoine d'intérêt majeur que les compétiteurs, le public, l'organisateur ont le devoir de respecter.

Nous devons préserver nos sites de pratique si nous entendons pouvoir les transmettre aux générations futures.



POINT DE VIGILANCE DD

L'essentiel de ces préoccupations relève de la **dimension environnementale** du Développement Durable et mobilisera aussi les dimensions gouvernance et sociale (sensibilisation, information).



PISTES D' ACTIONS

PRENDRE EN COMPTE LA SENSIBILITÉ DES SITES, ORGANISER LES ACTIVITÉS, LES ÉQUIPEMENTS DE MANIÈRE RESPONSABLE

Obtenir du gestionnaire du site l'autorisation et les conditions d'utilisation de tout ou partie du site de course mis à disposition de l'organisation et qui nécessiterait une évaluation d'impact sur le milieu naturel (zone Natura 2000)

Adopter, diffuser des codes de comportements et de bonnes conduites (les valoriser)

Adapter les règlements, réguler les fréquentations en fonction de la sensibilité des milieux.

Prévoir et baliser si nécessaire des cheminements de circulation pour les compétiteurs et les spectateurs

Réglementer si nécessaire l'utilisation de certaines zones au regard de votre activité

Passer des accords, des conventions avec les pouvoirs publics, les institutionnels et opérateurs privés (propriétaires) concernés par votre action

S'impliquer dans les structures de gestion des espaces, sites, itinéraires de votre territoire

Réaliser des équipements et aménagements réversibles (retour à l'état initial du site)..

PROMOUVOIR UNE PLUS GRANDE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE (INFORMATION, EXPOSITION, ANIMATIONS...).

Initier une action de sensibilisation au respect de notre environnement auprès de la population (adultes, jeunes, enfants,) Les « Initiatives Océanes » de la Surfrider Foundation est un exemple d'animation (partenaire de la F.F.TRI.)

Associer et impliquer les associations locales de protection de la nature et les partenaires de l'environnement à vos choix d'organisation

Offrir la possibilité à ces associations de communiquer sur leurs actions dans le cadre de la manifestation.

Organiser l'accueil et l'information sur le site : Information du public, guide, éducateur pour présenter la flore, le site...

Promouvoir notre réglementation fédérale et la prise en compte dans nos organisations des zones de propretés allouées aux pratiquants

ÉVALUER VOTRE IMPACT, REMETTRE EN ÉTAT LES SITES, APPORTER EN COMPENSATION UNE CONTRIBUTION POSITIVE SUPPLÉMENTAIRE

Effectuer une évaluation de l'impact des activités et/ou des infrastructures

Se rapprocher des collectivités territoriales ou associations spécialisées pour savoir si elles disposent d'outils adaptés à la collecte et au traitement de ces informations

Organiser les activités de manière à générer un impact positif sur les milieux : remise en bon état écologique de lieux, création de réserves de biodiversité

Remettre les équipements, les sites et/ou terrains au moins en aussi bon état après la manifestation qu'avant. Nettoyer, « dé-baliser », démonter et récupérer toute la signalétique

Consacrer une partie du budget des activités à l'amélioration des milieux et/ou de la biodiversité
Action qui est à entreprendre en étroite collaboration avec les collectivités territoriales

S'assurer de l'enlèvement et du traitement de tous les déchets et autres matériels au terme de la manifestation. Cette action s'anticipe par un travail en amont avec les services spécifiques des collectivités territoriales concernées. Outre le ramassage des déchets il peut être question de mettre à disposition des containers

Formaliser un état des lieux contradictoire Entrant et Sortant du site mis à votre disposition.
S'appuyer autant que de besoin sur des partenaires environnementaux dans un esprit de concertation pour réaliser ces évaluations

LIMITER LES DÉRANGEMENTS, LES NUISANCES, BRUITS ET ODEURS VIS-À-VIS DES POPULATIONS RÉSIDENTES.

Les désagréments causés par l'organisation d'une manifestation auprès des riverains sont potentiellement source de tensions.

Il est judicieux d'identifier et de reconnaître les problèmes, de privilégier le dialogue avec les parties prenantes et d'établir des propositions de remédiation. Il importe surtout d'anticiper les problèmes et d'en traiter les causes.



POINT DE VIGILANCE DD

Nous sommes ici à la limite de l'environnement et du social. **L'organisateur déterminera par ses choix la « couleur » de son action développement durable.**

PISTES D' ACTIONS

PRÉVENIR ET TRAITER LES PROBLÈMES

Identifier et localiser les sources possibles de nuisances (bruits, circulation, odeurs...), leur nature, leur intensité

Communiquer auprès des riverains sur la programmation de la manifestation et ses modalités d'organisation, en amont de l'événement. Les impliquer si possible dans l'organisation.

Se donner les moyens de collecter et de traiter les éventuelles réclamations

Anticiper les problèmes en prenant en compte la gestion des publics, les flux, les problématiques de stationnement, les questions d'accès (début et en fin de manifestation), les circuits de cheminement, les zones de stationnement de piétements, de passages

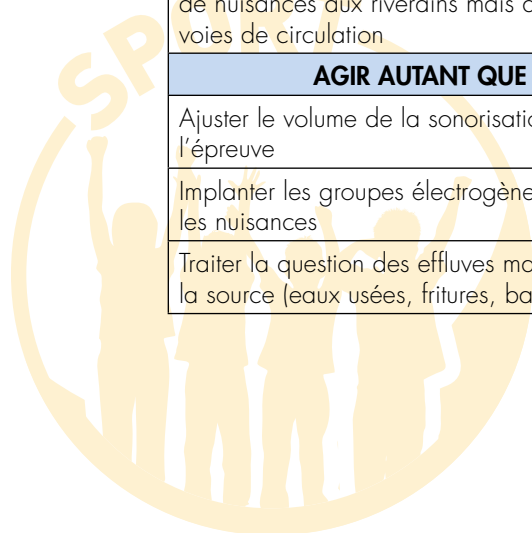
Apporter un soin particulier à la définition des plans de circulation desquels dépendent nombre de nuisances aux riverains mais aussi de solutions liées à la fermeture totale ou partielle des voies de circulation

AGIR AUTANT QUE POSSIBLE SUR LA MINORATION DES NUISANCES

Ajuster le volume de la sonorisation et la fréquence de diffusion des messages tout au long de l'épreuve

Implanter les groupes électrogènes et autres engins bruyants de façon opportune afin d'amoinrir les nuisances

Traiter la question des effluves malodorantes (mauvaises odeurs en lien avec sa manifestation) à la source (eaux usées, fritures, barbecues...)



LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL UN ENJEU ET UN CHALLENGE RELEVÉ PAR LE TRIATHLON

Les activités sportives sont un support des plus dynamique pour revitaliser un territoire, porter haut ses couleurs, ses caractéristiques culturelles et sociales. En ce sens le développement durable nous offre une opportunité d'inscrire dans cette finalité nos actions de terrain et de les valoriser en tant que telles.



POINT DE VIGILANCE DD

L'apport **économique** du sport aux territoires ne se limite pas aux questions monétaires. Le sport contribue à leur notoriété. Organiser une manifestation est l'occasion de **transférer des compétences**, d'améliorer la capacité du territoire à organiser des manifestations dans d'autres sports ou d'autres domaines C'est aussi une manière de répondre aux besoins des résidents (dimension **sociale**).

PISTES D' ACTIONS

ÊTRE RECONNU COMME AGISSANT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE DU TERRITOIRE.

Inscrire les activités dans la satisfaction d'enjeux ou de politiques locales : accueil d'événements, tourisme, communication, identité, développement économique et/ou social...

Utiliser les activités sportives comme levier de développement social et économique de votre territoire

Organiser les activités de manière à transférer au territoire de nouveaux savoir-faire, une sensibilisation environnementale améliorée, de nouvelles mesures expérimentées...

Privilégier les achats qui contribuent à l'économie du territoire d'accueil de la manifestation : produits, matériels, services. Les valoriser dans votre programme et plans de communication

Utiliser les budgets achats pour encourager la création de filières nouvelles, par exemple agriculture biologique, acteurs de l'économie sociale...

Mesurer la part du budget de la manifestation dépensée au sein de votre territoire (selon l'importance de la manifestation cela est potentiellement source de collaboration avec des universités et écoles pour une offre de stage)

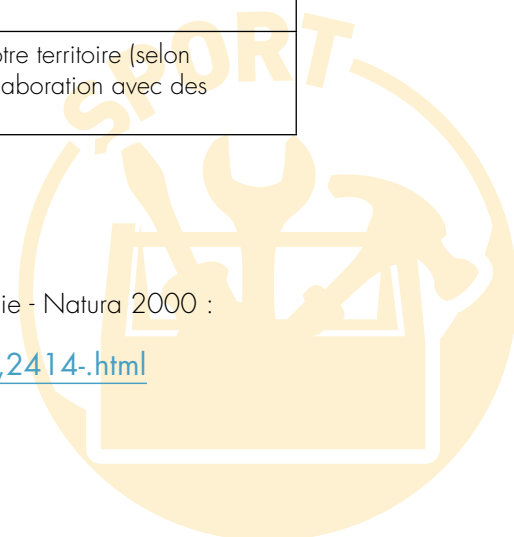
POUR EN SAVOIR PLUS

- Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie - Natura 2000 :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>

- Surf Rider Foundation:

<http://www.surfrider.eu/>



- Fiche simplifiée et guide natura 200 pour les manifestations sportives (outil PRNSN)

<http://www.sportsdenature.gouv.fr/resultats-de-recherche?searchstring=guide+natura+2000>

- Évaluation des retombés économiques d'une manifestation sur un territoire

<http://www.sportsdenature.gouv.fr/resultats-de-recherche?searchstring=guide+natura+2000>

SOMMAIRE DES FICHES THÉMATIQUES DISPONIBLES SUR LE SITE DE LA F.F.TRI.

1. Sensibiliser le public la presse, les parties prenantes au développement durable
2. Initier une gouvernance durable
3. Respecter et valoriser le site de pratique, les habitants, et l'environnement
4. S'engager dans une ouverture et une accessibilité de la pratique du triathlon pour tous et assurer la promotion de la santé par le sport
5. Maîtriser nos consommations et la gestion de nos déchets
6. Initier des modes de transport éco-responsable
7. Instituer une politique d'achat éco-responsable
8. Communiquer de manière éco-responsable

F.F.TRI. le développement durable :

<http://www.fftri.com/le-developpement-durable-et-la-fftri>

VOTRE CONTRIBUTION NOUS INTÉRESSE

Arrivé au terme de notre propos, nous vous invitons si vous le souhaitez, à nous faire part d'une contribution afin d'enrichir cette fiche. Dans cette perspective, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante : szimmer@fftri.com

Laissez-nous vos suggestions, ainsi votre contribution enrichira-t-elle l'ensemble des acteurs du triathlon.

Nous vous en remercions par avance.

VOTRE CONTACT A LA F.F.TRI.

Stéphane Zimmer

Tél. : 01 49 46 13 50

Port. : 06 26 47 30 13

Fax : 01 49 46 13 60

E-Mail : szimmer@fftri.com

S'ENGAGER DANS UNE OUVERTURE ET UNE ACCESSIBILITÉ DE LA PRATIQUE DU TRIATHLON POUR TOUS ET ASSURER LA PROMOTION DE LA SANTÉ PAR LE SPORT

1. Promouvoir la pratique féminine	54
2. Promouvoir la pratique des paratriathlètes	55
3. Contribuer à la cohésion sociale, la solidarité, l'épanouissement de tous et la promotion du fair-play	56
4. Assurer la promotion de la santé par le sport	58
5. La sécurité des publics et des pratiquants	58
6. Pour en savoir plus	60
7. Sommaire des fiches thématiques disponibles sur le site de la F.F.TRI.	61
8. Votre contribution nous intéresse	62

S'ENGAGER DANS UNE OUVERTURE ET UNE ACCESSIBILITÉ DE LA PRATIQUE DU TRIATHLON POUR TOUS ET ASSURER LA PROMOTION DE LA SANTÉ PAR LE SPORT

Pour tous les publics : triathlètes, paratriathlètes, jeunes ou moins jeunes, femmes ou hommes, la F.F.TRI. propose des formats et des formules de course adaptés au plus grand nombre afin de combattre l'exclusion sociale et favoriser la promotion de la santé par le sport.

Les triathlons sont ainsi l'occasion de partager les valeurs portées par la F.F.TRI. en matière d'ouverture de pratique et d'accessibilité au plus grand nombre.

54

PROMOUVOIR LA PRATIQUE FÉMININE

La politique fédérale de développement de la pratique féminine est un axe primordial d'investigation et de structuration afin d'organiser l'accueil et la formation de ce public cible. L'objectif étant d'augmenter le nombre des pratiquantes en valorisant leur place tant dans la pratique que dans l'encadrement.



POINT DE VIGILANCE DD

L'objectif d'une pratique sportive accessible et adaptée à tous et toutes est une composante essentielle de la **dimension sociale** du sport. Cela demande une réflexion et des efforts permanents notamment en direction de publics tenus bien souvent à l'écart pour des raisons sociales et culturelles. Les femmes doivent être au centre de vos préoccupations dans ce domaine.



PISTES D' ACTIONS

Organiser une vague spécifique pour les féminines selon la densité des inscriptions. À défaut, organiser un départ protégé
Distribuer des goodies spécifiques dédiés aux féminines (produits publicitaires remis gratuitement)
Communiquer sur les conditions de pratique et d'ouverture de l'épreuve aux féminines. Reconnaissance de votre ouverture et accessibilité aux féminines dans le calendrier officiel des épreuves fédérales par l'adjonction du logo - ♀ -
Connaître l'indice de satisfaction des pratiquantes afin d'améliorer l'accueil d'année en année
Informar bien en amont du montage de l'épreuve, le Cadre Technique de la F.F.TRI. en charge du développement de la pratique féminine. Celui-ci peut apporter un complément d'information et une plus-value au dossier
Mettre en place durant l'épreuve des animations spéciales à l'attention des enfants des concurrentes afin de faciliter la participation des femmes à l'épreuve
Prendre en compte, des besoins spécifiques (vestiaires, sanitaires)
Se rapprocher de ses structures fédérales régionales et départementales sur la question du développement de la pratique féminine et faire « jouer » les réseaux locaux
Nommer au sein de l'équipe d'organisation un ou une référente féminine afin de dynamiser le développement de la pratique

PROMOUVOIR LA PRATIQUE DES PARATRIATHLÈTES

55

Le développement de la pratique paratriathlon ne diffère pas de celui des autres pratiques fédérales. Cela demande simplement une structuration et un accompagnement des différents acteurs qui assurent la mise en œuvre des épreuves et l'accueil de ces pratiquants.

Afin de faciliter la promotion et le développement de cette pratique, la F.F.TRI. a rédigé un cahier de préconisations techniques liées à l'organisation d'une épreuve de triathlon accessible aux paratriathlètes.




POINT DE VIGILANCE DD

Les publics cibles : les femmes, les personnes atteintes de handicaps physiques, intellectuels psychiques et mentaux doivent être au centre de vos préoccupations **sociales**.



PISTES D' ACTIONS

Aménager l'épreuve de façon à répondre aux exigences techniques d'un accueil des paratriathlètes selon les catégories de handicap et les particularités du site de course
Communiquer sur l'ouverture de cette épreuve aux paratriathlètes. Reconnaissance de votre ouverture et accessibilité aux paratriathlètes dans le calendrier officiel des épreuves fédérales par l'adjonction du logo -  -
Informier bien en amont du montage de l'épreuve, le Cadre Technique de la F.F.TRI. en charge du développement de la pratique du Paratriathlon. Celui-ci peut apporter un complément d'information et une plus-value au dossier
Former selon l'importance des participants paratriathlètes et les différentes catégories de handicap représentées, une équipe de bénévoles à l'encadrement et l'accompagnement de ces concurrents sous la conduite d'un référent identifié au sein de l'organisation
Dépasser la question du handicap physique et permettre l'accès à la manifestation aux autres formes de handicap (mental, sensoriel)
Se rapprocher de ses structures fédérales régionales et départementales mais aussi de celles de la Fédération Française Handisports afin de nouer des contacts et des partenariats locaux

CONTRIBUER À LA COHÉSION SOCIALE, LA SOLIDARITÉ, L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS ET LA PROMOTION DU FAIR-PLAY

56

Une manifestation valorise une pratique, une structure mais aussi l'ensemble de ses acteurs. Les champs d'intervention sont nombreux et offrent de multiples occasions de s'ouvrir à des publics différents et complémentaires citons :

- le travail sur l'insertion sociale,
- le tutorat d'étudiant,
- la socialisation de personnes en difficulté,
- le soutien à de jeunes entreprises locales, celles de l'économie sociale
- la lutte contre l'homophobie, les discriminations et les exclusions de toutes sortes...

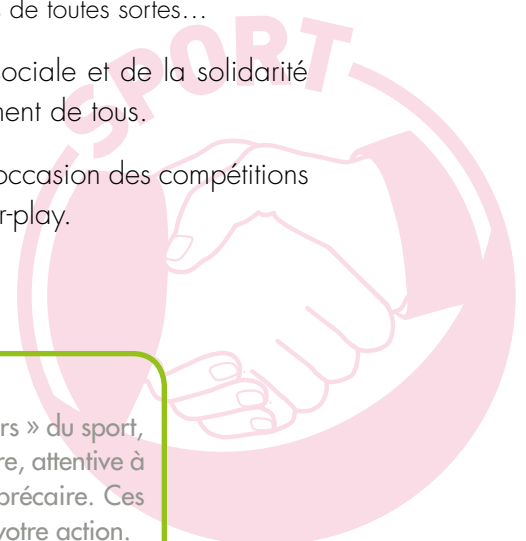
Ainsi le triathlon contribue au renforcement de la cohésion sociale et de la solidarité entre les territoires et les générations ainsi qu'à l'épanouissement de tous.

Cela suppose aussi que ces valeurs soient mises en œuvre à l'occasion des compétitions elles-mêmes par le respect de l'éthique et la promotion du fair-play.



POINT DE VIGILANCE DD

Le sport vaut plus que du sport. Ce sont les « valeurs » du sport, sa contribution à une société plus juste, plus solidaire, attentive à la promotion de ceux qui sont dans une situation précaire. Ces valeurs sont essentielles à la dimension sociale de votre action.



PISTES D' ACTIONS	
PARTENARIATS	
Externaliser la réalisation de travaux auprès de Centres d'Aide par le Travail (CAT) d'Institut Médico-Professionnel (IMPRO) (ex : marquage de bonnets, mise en sac)	
Accueillir des étudiants en stage sur l'organisation de l'épreuve	
Favoriser le développement de jeunes entreprises locales	
Mobiliser le réseau des associations de bénévoles de votre territoire	
Favoriser les partenariats avec différentes associations intervenant sur des champs d'activités complémentaires et utiles au bon déroulé de la manifestation (canoë-kayak, sécurité, banque alimentaire...)	
Passer convention avec d'autres clubs qui mobiliseront des bénévoles sur l'épreuve afin de reconnaître et valoriser leur investissement, (y compris centres pour jeunes en difficulté)	
COHÉSION SOCIALE	
Établir des partenariats avec les Réseaux de l'Économie Sociale et Environnement ¹ pour que la manifestation ait un impact positif sur l'insertion des personnes en situation de précarité	
Améliorer la possibilité de participer à l'événement (don de places, tarifs préférentiels, ouverture au bénévolat (équipiers), droits de participation réduits pour les publics les plus éloignés de la compétition	
Localiser les manifestations dans les territoires à dynamiser (rurales, quartiers). Engager des actions spécifiques en direction des habitants de ces territoires.	
Organiser des épreuves ou des animations réservées à des publics cibles (jeunes sous protection judiciaire, du secours populaire...)	
SOLIDARITÉ	
Affecter un pourcentage du partenariat, des recettes pour des actions de solidarité (par exemple : recueillir du matériel sportif en bon état d'usage et organiser sa distribution et son réemploi).	
Accueillir les familles des athlètes des pays en voie de développement qui n'ont pas les moyens de suivre leurs proches dans leurs activités. Contacter votre instance régionale ou nationale pour établir les contacts et amorcer les rapprochements.	
Organiser des collectes de fonds en partenariat avec des organisations de solidarité (vente de maillots, épreuves sportives...)	
Accueillir des triathlètes des DOM TOM via des jumelages formels ou informels avec des clubs îliens. Contacter votre instance régionale ou nationale pour établir les contacts et amorcer les rapprochements.	
ÉTHIQUE ET FAIR-PLAY	
Promouvoir des comportements respectueux des partenaires et des adversaires,	
Appliquer, faire connaître une charte : éthique, fair-play existante ou élaborer et promouvoir votre propre charte en fonction de vos objectifs propres.	
Pénaliser les comportements non éthiques, la violence, le non-respect de la réglementation.	
Afficher votre engagement contre l'homophobie en signant la charte nationale ² et en communiquant largement sur l'engagement de votre structure organisatrice	

1. Le RESE est un réseau d'échanges entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire et leurs partenaires territoriaux qui souhaitent réfléchir à leurs pratiques dans la perspective de projets de développement durable.

2. Se reporter au chapitre 6 pour accéder au lien de téléchargement de cette charte.

ASSURER LA PROMOTION DE LA SANTÉ PAR LE SPORT

L'organisation d'un événement sportif draine un nombre important de participants et de public. C'est là aussi l'occasion de conduire des opérations de sensibilisation ciblées sur des thématiques telles que la protection de la santé par le sport.



POINT DE VIGILANCE DD

La dimension obligatoire de la **santé** dans le sport, c'est la lutte contre le dopage et toutes les formes d'addiction. Mais le sport c'est bien plus que cela, c'est affirmer sa dimension **sociale** en contribuant à une meilleure santé de la population.



PISTES D' ACTIONS

PRÉVENTION SANTÉ

Diffuser dans les newsletters / concurrents et sur le site de course des informations concernant l'utilisation de compléments alimentaires

Diffuser dans les newsletters / concurrents et sur le site de course des informations concernant les règles de vie (sommeil, hydratation, diététique...)

Diffuser dans les newsletters / concurrents et sur le site de course des informations concernant la nutrition avant pendant et après la course

Diffuser dans les newsletters / concurrents et sur le site de course des informations concernant le certificat médical et des recommandations en termes de réalisation d'un électrocardiogramme de repos

Diffuser dans les newsletters / concurrents et sur le site de course des informations relatives aux bons gestes à tenir vis-à-vis du soleil (facteurs de risque, prévention...)

PRÉVENTION DOPAGE

Diffuser dans les newsletters / concurrents et sur le site de course des informations de prévention, afin d'aborder la question de la lutte contre le dopage et les conduites à risques,

Même démarche concernant les Autorisations d'Usage Thérapeutiques (A.U.T). qui sont encadrées par la loi et nécessitent d'être présentées par le pratiquant à chaque compétition lors d'un contrôle anti-dopage

Même démarche concernant la réglementation relative aux contrôles anti dopage

LA SÉCURITÉ DES PUBLICS ET DES PRATIQUANTS

Peut-on concevoir le développement d'une pratique, sa promotion et son ouverture au plus grand nombre sans se soucier de la sécurité des publics et des pratiquants et sans intégrer cette thématique au développement durable ?

Encadrée réglementairement à bien des égards, la mise en œuvre des moyens humains et techniques en faveur de la sécurité est un enjeu majeur et incontournable. À ce titre cette thématique nécessite une attention toute particulière.

Une bonne sécurité passe aussi par l'éducation des pratiquants et des publics afin qu'ils bannissent les conduites à risques. En complément de dispositifs de sécurité performants l'information et la formation sont les deux clés de manifestations sûres.



POINT DE VIGILANCE DD

Organiser des manifestations sécurisées est une des composantes de la dimension sociale du sport. **La prévention des accidents et leur traitement efficaces en sont les deux piliers.**

PISTES D' ACTIONS

FORMER ET STRUCTURER LES ÉQUIPES D'INTERVENTIONS

Former les intervenants (dirigeants, bénévoles, encadrement) aux gestes de premier secours (assurer une formation initiale et d'adaptation au poste)

S'assurer que les secouristes et sauveteurs sont qualifiés et équipés. Veiller à équiper l'ensemble des intervenants pour la sécurité en tenues spécifiques « fluorescentes »

Former les différents intervenants (association canoë, croix rouge, SNSM...) du secteur eau libre. Signer des conventions de partenariat avec des associations de cané kayak, club de plongée, concernant leurs interventions sécuritaires le jour de l'épreuve et l'action de formation des intervenants

ORGANISER LA SÉCURITÉ (ADMINISTRATIVEMENT ET TECHNIQUEMENT)

Déclarer l'organisation de la manifestation auprès des autorités S'informer de la réglementation générale applicable. S'y conformer, respecter les procédures

Vérifier les informations assurance/licence des participants

Vérifier que le participant est bien titulaire d'une licence F.F.TRI. en cours de validité

Vérifier que le participant non licencié a bien complété et signé le pass-compétition

Formaliser un Plan d'Organisation de la Sécurité et des Secours en eau libre avec les différents intervenants (association canoë, croix rouge, SNSM, brigade fluviale...)

Réaliser un document identifiant les risques et les mesures de réduction de ces risques.

Établir un plan et un dispositif de sécurité opérationnel (participant, spectateurs, organisateurs).

Mettre en adéquation les moyens matériels par rapport à la nature et la quantité de publics attendue

Adapter les points de ravitaillements concurrents par rapport aux conditions climatiques, au nombre de concurrents et aux contingences des circuits empruntés.

Appliquer la réglementation fédérale relative au Triathlon et à l'activité, s'inscrire dans les calendriers fédéraux

Concevoir et réaliser des installations répondant aux normes de sécurité en vigueur
Disposer d'une couverture d'assurance pour la manifestation et les organisateurs
Vérifier la nature des Équipements de Protection Individuelle (EPI) à usage collectif (casques, baudriers...) et respecter les obligations réglementaires
INFORMER LES CONCURRENTS, LES ORGANISATEURS, LES SPECTATEURS
Communiquer en adaptant vos propos par rapport aux cibles que vous avez identifiées. De nombreux concurrents non licenciés (F.F.TRI.) s'adonnent au Triathlon. Il est donc judicieux qu'en amont de l'épreuve vous puissiez diffuser des messages relatifs aux conditions de pratique (réglementation, organisation...). Utiliser un vocabulaire compréhensible par les néophytes. Expliciter les termes techniques afin de faciliter la compréhension de notre pratique sportive et de son organisation.
Organiser votre exposé d'avant course afin d'être pédagogique et compris du plus grand nombre.
Mettre à disposition cette information à travers : Sites : de la structure organisatrice / de l'épreuve / de vos Newsletters / de vos réseaux sociaux
Organiser un exposé d'avant course grand public afin d'être pédagogique et compris de tous et des non licenciés en particulier
Informers le public, l'organisation et les participants des risques et dangers (prévention) : plan de circulation, personnel d'accueil, affichage...
PRÉVENTION
Prévenir les accidents de trajet. Encadrer la 3 ^{ème} mi-temps. Mettre en place des « capitaines » de soirée. Diffuser des messages préventifs.
Effectuer un recueil des incidents en vue de leur traitement et de l'amélioration du dispositif...

POUR EN SAVOIR PLUS

- Fédération Française de Triathlon – Pratique féminine ♀ :
<http://www.fftri.com/le-triathlon-cest-aussi-pour-moi>
- Fédération Française de Triathlon – Téléchargement de la Charte contre l'homophobie dans le sport :
<http://www.fftri.com/signature-de-la-charte-contre-lhomophobie-dans-le-sport>
- Fédération Française de Triathlon – Paratriathlon ♿ rubrique centre-ressources :
<http://www.fftri.com/centre-ressources-9>
- Ministère des Sports - Sport et handicap :
<http://www.sports.gouv.fr/index/faire-du-sport/sport-et-handicaps/>
- Pôle ressources national sport handicap
<http://www.handicaps.sports.gouv.fr/>



- Fiches sur les différents handicaps :

<http://www.handicaps.sports.gouv.fr/index.php/sport-et-handicaps/publics/23-les-differents-handicaps>

- PRN SEMC (pratique pour tous et féminine)

<http://www.semc.fr/>

- Fédération Française de Triathlon –Charte contre l’Homophobie :

<http://www.fftri.com/search/node/homophobie>

- Ministère des sports (Prévention de la violence et des discriminations)

<http://www.sports.gouv.fr/index/sport-sante-et-prevention/prevention-de-la-violence-et-des/>

- Manger Bouger (programme national nutrition santé)

<http://www.mangerbouger.fr/bien-manger/>

SOMMAIRE DES FICHES THÉMATIQUES DISPONIBLES SUR LE SITE DE LA F.F.TRI.

1. Sensibiliser le public la presse, les parties prenantes au développement durable
2. Initier une gouvernance durable
3. Respecter et valoriser le site de pratique, les habitants, et l’environnement
4. S’engager dans une ouverture et une accessibilité de la pratique du triathlon pour tous et assurer la promotion de la santé par le sport
5. Maîtriser nos consommations et la gestion de nos déchets
6. Initier des modes de transport éco-responsable
7. Instituer une politique d’achat éco-responsable
8. Communiquer de manière éco-responsable

F.F.TRI. le développement durable :

<http://www.fftri.com/agenda-21>

VOTRE CONTRIBUTION NOUS INTÉRESSE

Arrivé au terme de notre propos, nous vous invitons si vous le souhaitez, à nous faire part d'une contribution afin d'enrichir cette fiche. Dans cette perspective, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante : szimmer@fftri.com

Laissez-nous vos suggestions, ainsi votre contribution enrichira-t-elle l'ensemble des acteurs du triathlon.

Nous vous en remercions par avance.



VOTRE CONTACT A LA F.F.TRI.

Stéphane Zimmer

Tél. : 01 49 46 13 50

Fax : 01 49 46 13 60

Port. : 06 26 47 30 13

E-Mail : szimmer@fftri.com

MAÎTRISER NOS CONSOMMATIONS ET LA GESTION DE NOS DÉCHETS

- | | |
|---|-----------|
| 1. Réduire les quantités de déchets liés au poste restauration (assiettes, gobelets, emballages...) | 64 |
| 2. Optimiser, réduire, les quantités de moquette utilisées pour les besoins de l'épreuve | 65 |
| 3. Optimiser les commandes de consommables alimentaires | 66 |
| 4. Optimiser des partenariats relatifs à la reprise des stocks alimentaires non utilisés | 67 |
| 5. Mettre en place des solutions de tri sélectif visant à optimiser la collecte des déchets valorisables | 68 |
| 6. Mettre en place des toilettes sèches | 69 |
| 7. Initier des économies d'énergies et d'eau. Promouvoir et installer des équipements sobres pour les besoins de l'organisation | 70 |
| 8. Pour en savoir plus | 71 |
| 9. Sommaire des fiches thématiques disponibles sur le site de la F.F.TRI. | 71 |
| 10. Votre contribution nous intéresse | 72 |

MAÎTRISER NOS CONSOMMATIONS ET LA GESTION DE NOS DÉCHETS

L'organisation d'un événement sportif nécessite de gérer l'achat de consommables qui génèrent des déchets. Gérer ce poste, c'est avant tout s'interroger en amont de la manifestation sur nos modalités de consommation (nature des produits, provenance, quantité, qualité, recyclable ou non, réutilisable ou non...) car à terme, il en découle une production de déchets qu'il conviendra de traiter.

Moins consommer, mieux consommer, c'est par voie de conséquence devoir moins traiter de déchets.

Notons qu'une manifestation accueillant de l'ordre de 5 000 personnes produit environ 2,5 tonnes de déchets, consommerait 1 000 KWH et utiliserait 500 Kg de papier.

64

RÉDUIRE LES QUANTITÉS DE DÉCHETS LIÉS AU POSTE RESTAURATION (ASSIETTES, GOBELETS, EMBALLAGES...)

Dans toutes les manifestations, le secteur de l'alimentation est source de multiples déchets : emballages d'aliments ou de compléments alimentaires, bouteilles d'eau, assiettes, gobelets. À base de plastique, ces produits sont tout particulièrement « impactants » pour l'environnement et se dispersent facilement dans les espaces naturels. Il importe d'en minimiser l'emploi voire de les exclure du champ des consommables utilisés.

La mise en service de vaisselle réutilisable est une option à envisager tout comme la solution de gobelets consignés et réutilisables aux couleurs de la manifestation.

La mise en place d'une collecte et d'un tri sélectif des déchets nécessite de connaître en amont de toute prise de décision quelles sont localement les modalités de traitement et de collecte de ces déchets selon leur nature (plastique/biodégradable/carton/verre...).



POINT DE VIGILANCE DD

Les déchets liés à la restauration (emballages, nécessaires de restauration, déchets alimentaires) ont un impact **environnemental** qu'il faut anticiper (réduire) et traiter.

PISTES D' ACTIONS

Adapter la qualité des gobelets achetés aux conditions de traitement des déchets sur votre territoire Par exemple s'il n'existe pas de filière de traitement des gobelets biodégradables il est inutile de se lancer dans cette voie
Initier le principe des gobelets consignés qui seraient dédiés à votre épreuve
Optimiser l'utilisation de vaisselle lavable et donc réutilisable
Limiter la vaisselle jetable. Privilégier les contenants réutilisables. En cas d'usage temporaire, les louer.
Utiliser de la vaisselle compostable (si la filière de traitement est disponible)
Acheter des produits en grande quantité ou en vrac pour limiter les emballages
Limiter dans la restauration rapide les emballages. Remplacer les assiettes par un service sur du pain, dans du papier sulfurisé par exemple
Disposer des réceptacles à déchets à proximité des lieux où les aliments sont consommés. Mettre en place un tri sélectif de ces déchets
Recycler les déchets alimentaires à travers les filières de compostage (si la filière de traitement est disponible)

OPTIMISER, RÉDUIRE, LES QUANTITÉS DE MOQUETTE UTILISÉES POUR LES BESOINS DE L'ÉPREUVE

65

La moquette est un matériau impactant l'environnement lors de sa fabrication comme de son élimination. L'idée maîtresse est de minimiser l'utilisation de la moquette à chaque fois que cela est possible pour minorer notre impact environnemental. Réutiliser de la moquette ayant servi dans des expositions est aussi une possibilité pour diminuer l'impact environnemental de ce poste. Au final l'enjeu portera sur la valorisation de cette moquette au terme de son utilisation ou son traitement comme déchet dans des filières adaptées.



POINT DE VIGILANCE DD

L'utilisation de moquette soulève un fort enjeu **environnemental** qu'il faut prendre en compte.



PISTES D' ACTIONS

Acheter une surface de moquette adaptée aux besoins et réduire au maximum la surface à mettre en œuvre (*pas de filière de recyclage identifiée à ce jour*)

Utiliser de la moquette de seconde main : moquette ayant servi dans des stands d'exposition par exemple

Utiliser si possible d'autres couvre-sol issus de matériaux naturels : nattes, jonc...

Valoriser la moquette réutilisable sur votre prochaine édition auprès de ligues, clubs, organisateurs ou des partenaires associatifs intéressés. Réflexion à élargir également à l'ensemble du matériel utilisé pour les besoins de l'organisation (piquets, signalétiques, rubalises)

OPTIMISER LES COMMANDES DE CONSOMMABLES ALIMENTAIRES

Les aliments sont essentiels à la vie, à la santé, au bien-être et à la dignité des populations. Cela nous rappelle à nos obligations morales et sociales en matière de gestion des stocks alimentaires à l'occasion des manifestations. L'objectif est de minimiser les pertes.

Chaque aliment s'inscrit dans une chaîne de matières premières indispensables à sa production. Pour le produire, le transporter, le transformer on utilise de l'énergie, d'autres matières premières. Savez-vous :

- qu'il faut 1 000 litres d'eau pour produire un kilo de farine
- 16 000 litres d'eau pour produire 1 KG de viande rouge.

Privilégier les aliments de saison, tout comme les produits locaux qui sont moins « gourmands » en transports, en énergie et bénéficient à l'économie locale.



POINT DE VIGILANCE DD

Si l'alimentation a un fort impact **environnemental** (produits, déchets, emballages), ses impacts **social** (commerce équitable, santé) et **économique** ne doivent pas être sous-estimés.



PISTES D' ACTIONS

Évaluer au plus juste le stock alimentaire nécessaire aux ravitaillements des concurrents
Évaluer au plus juste le stock alimentaire nécessaire à l'accueil des bénévoles et VIP
Privilégier au maximum un approvisionnement en aliments de saison et issus d'une production locale ou du moins provenant d'une filière de production (locale) et de distribution la plus courte possible
Préférer l'eau du robinet à l'eau en bouteilles. Servir au verre plutôt qu'en conditionnement individuel.
Porter son attention sur la nature des conditionnements des produits achetés pour privilégier les conditionnements en gros (limiter les quantités de déchets emballage)
Privilégier les livraisons groupées pour en limiter le nombre

OPTIMISER DES PARTENARIATS RELATIFS À LA REPRISE DES STOCKS ALIMENTAIRES NON UTILISÉS

La particularité des stocks alimentaires, c'est qu'ils se composent d'aliments périssables et non périssables. Cette distinction nous conduit à différencier la nature des valorisations possibles de ces stocks au regard des règles sanitaires en vigueur.



POINT DE VIGILANCE DD

En complément de la dimension **environnement** il est important de respecter les règles sanitaires propres aux denrées alimentaires.

PISTES D' ACTIONS

Conclure des accords avec des fournisseurs afin d'assurer la reprise des surplus alimentaires non périssables
Connaître et respecter les règles d'hygiène relatives aux denrées alimentaires. Respecter la chaîne du froid
Passer des accords avec des organismes caritatifs afin d'organiser la reprise des surplus alimentaires périssables
S'informer et appliquer les règles sanitaires qui permettent une réutilisation des denrées périssables (chaîne du froid, conservation...)

METTRE EN PLACE DES SOLUTIONS DE TRI SÉLECTIF VISANT À OPTIMISER LA COLLECTE DES DÉCHETS VALORISABLES

La bonne gestion de la collecte des déchets en pleine cohérence avec les filières de traitement mises en place par la collectivité est une action citoyenne et responsable.

Deux effets sont à rechercher : l'augmentation des quantités de déchets recyclés et la diminution des quantités de déchets résiduels à incinérer et ou à enfouir.

Par ailleurs, le fait d'assurer la préservation et le respect des sites de pratique (du point de vue de sa propreté) participent à pérenniser les relations établies entre propriétaires et utilisateurs.

N'oublions pas non plus le caractère pédagogique de cette action de tri sélectif vis-à-vis des participants et du public. Ils trouveront là, une cohérence entre actions concrètes de terrain et orientations politiques (Agenda 21 F.F.TRI.).



POINT DE VIGILANCE DD

Si l'impact **environnemental** domine, ne pas négliger l'impact **social** : sensibilisation des compétiteurs et du public à la question des déchets. Cette action permet également de valoriser votre démarche citoyenne.



PISTES D' ACTIONS	
COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS	
Mettre en place un tri sélectif, après concertation avec la collectivité (repérage des filières de tri opérationnelles sur le site). Attention dans une commune tous les sites ne sont pas forcément éligibles au tri sélectif, prévoyez le cas échéant un transport en déchetterie	
Rechercher les filières les plus appropriées concernant la collecte des déchets valorisables et donc destinés à être recyclés (moquette, gobelets, ...)	
PUBLIC	
Mettre en place une signalétique explicative sur le village exposant et site de course en rapport avec le mode de traitement des déchets et ce en partenariat avec l'établissement en charge de la collecte des déchets	
COMPÉTITEURS	
Optimiser le dépôt des déchets concurrents dans les « zones de propreté »	
Prendre en compte le fait que des participants ne sont pas licenciés et qu'il y a une méconnaissance des règles de course	
Disposer des poubelles à proximité et à portée des compétiteurs pour déposer les déchets	

Équiper les compétiteurs de matériel (sacs, poubelles de vélo...) leur permettant de rapporter les déchets vers les lieux de traitement ou de recyclage.
Tendre vers l'auto subsistance (donner des ceintures individuelles pour emporter son ravitaillement, des gourdes à remplir plutôt que des points de ravitaillement)
Prévoir des bonus, des récompenses pour les bonnes pratiques.
Éviter le rejet dans la nature des eaux de lavage (huiles) dans le cas où une aire de lavage des vélos est installée

METTRE EN PLACE DES TOILETTES SÈCHES

Un tiers de la consommation d'eau d'un foyer part dans les égouts avant d'être retraitée. Or, les litres d'eau utilisés pour évacuer nos déjections ne sont rien d'autre que de l'eau... potable ! Face à ce gaspillage et cette pollution effrénée, les toilettes sèches représentent une des alternatives. Prévoir d'accompagner le public (information) pour leur utilisation.

La mise en place de toilettes est une question à prendre en compte. Certaines pourront être raccordées au réseau de traitement des eaux usées. Sinon recourir aux toilettes chimiques par l'intermédiaire d'un prestataire qui assure le traitement des effluents.



POINT DE VIGILANCE DD

Invisible pour le commun des mortels, l'impact **environnemental** des toilettes est à prendre en compte : consommation d'eau (potable) et traitement des effluents.

PISTES D' ACTIONS

Prévoir des toilettes en nombre suffisant et d'accès facile. Les entretenir régulièrement. Éliminer les effluents dans un circuit adapté et autorisé de traitement
Alimenter si possible les toilettes en « eaux grises » (eau industrielle, non potable...)
Penser que les toilettes sèches constituent aussi une solution acceptable. Prévoir au-delà de la manifestation la transformation des effluents solides en compost

INITIER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES ET D'EAU. PROMOUVOIR ET INSTALLER DES ÉQUIPEMENTS SOBRES POUR LES BESOINS DE L'ORGANISATION

L'organisation d'une manifestation est l'occasion de marquer les esprits de l'ensemble de vos parties prenantes sur les questions d'économies d'énergies et d'eau. C'est le prétexte à faire acte de pédagogie, de sensibilisation, d'être responsable dans et en dehors de notre sphère privée, de partager cette préoccupation de façon simple et sans moralisation particulière.

Organiser une manifestation sobre en énergie et en eau doit être une préoccupation des organisateurs. Ce que nous ferions chez nous, pour nous, nous devons avoir le même engagement quand nous œuvrons pour le collectif.

Sans compter que ces économies se traduisent régulièrement par des gains financiers que l'on pourra investir ailleurs.



POINT DE VIGILANCE DD

Une bonne **gouvernance** recommande de s'appliquer à soi-même ce que l'on recommande aux autres. En particulier sur le volet **environnement** dont relèvent les économies d'énergies et d'eau.

PISTES D' ACTIONS

EAU

Limiter la consommation. Fermer les robinets. Gérer efficacement les consommations. Sensibiliser les membres de l'organisation par des affichettes, des slogans, responsabiliser les équipes. Il est important de valoriser et de promouvoir les bons gestes.

Proscrire au maximum l'utilisation des bouteilles d'eau pour privilégier prioritairement celle des rampes à eau ou des jerricanes dans l'approvisionnement des concurrents et membres de l'organisation

Récupérer l'eau de pluie pour les usages non alimentaires de la manifestation

ÉLECTRICITÉ

Choisir des infrastructures et équipements sobres en énergie. Lampes basse énergie, classe A et B des étiquettes énergie

Choisir des lieux d'activités alimentés par les réseaux électriques pour éviter l'emploi de groupes électrogènes

Utiliser de préférence l'éclairage naturel. Fixer les horaires pour limiter le recours à l'éclairage artificiel

Utiliser des piles rechargeables. Préférer des piles ne contenant pas de métaux lourds (cadmium nickel par exemple)

Utiliser des groupes électrogènes insonorisés et faiblement polluants dans le cas d'utilisation de groupes électrogènes.
Préférer les groupes fonctionnant aux agro carburants et possédant des pots catalytiques. Penser à la cogénération (carburant solaire)
Utiliser les énergies renouvelables (eau chaude sanitaire solaire, photovoltaïque), éolien, hydraulique. Recourir à « l'électricité verte »
Modifier les températures de consigne pour les activités pour limiter les consommations d'énergie : température de l'eau des douches, chauffage ou climatisation des locaux ...
Faire varier l'éclairage en fonction de l'utilisation (nécessite que l'installation le permette)
Évaluer vos consommations d'eau et d'énergie

POUR EN SAVOIR PLUS

- Auto Diagnostic Environnemental pour les Responsables d'Événements (ADERE) - Outil d'auto diagnostic:

<http://www.evenementresponsable.org/>

- Mountain Riders : Comparaison des impacts environnementaux des gobelets dans l'événementiel :

http://www.sivomdebozel.info/resources/Comparaison+gobelets+ACV_Mountain+Riders.pdf

- Centre technologique en environnement et maîtrise des risques (APESA) - Outil d'évaluation de l'empreinte H2O

<http://www.empreinteH2o.com/>

- Eco Emballage - Les règles d'or pour le tri sélectif :

<http://www.ecoemballages.fr/accueil-portal/le-tri-selectif/>

SOMMAIRE DES FICHES THÉMATIQUES DISPONIBLES SUR LE SITE DE LA F.F.TRI.

1. Sensibiliser le public la presse, les parties prenantes au développement durable
2. Initier une gouvernance durable
3. Respecter et valoriser le site de pratique, les habitants, et l'environnement
4. S'engager dans une ouverture et une accessibilité de la pratique du triathlon pour tous et assurer la promotion de la santé par le sport
- 5. Maîtriser nos consommations et la gestion de nos déchets**



6. Initier des modes de transport éco-responsable
7. Instituer une politique d'achat éco-responsable
8. Communiquer de manière éco-responsable

F.F.TRI. le développement durable :

<http://www.fftri.com/le-developpement-durable-et-la-fftri>

VOTRE CONTRIBUTION NOUS INTÉRESSE

Arrivé au terme de notre propos, nous vous invitons si vous le souhaitez, à nous faire part d'une contribution afin d'enrichir cette fiche. Dans cette perspective, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante : szimmer@fftri.com

Laissez-nous vos suggestions, ainsi votre contribution enrichira-t-elle l'ensemble des acteurs du triathlon.

Nous vous en remercions par avance.



VOTRE CONTACT A LA F.F.TRI.

Stéphane Zimmer

Tél. : 01 49 46 13 50

Fax : 01 49 46 13 60

Port. : 06 26 47 30 13

E-Mail : szimmer@fftri.com

INITIER DES MODES DE TRANSPORTS ÉCO-RESPONSABLES

1. Promouvoir le covoiturage et l'utilisation des transports collectifs pour les bénévoles et les besoins de l'organisation	74
2. Augmenter l'utilisation de véhicule « propres » au sein de l'organisation	76
3. Covoiturage des concurrents	77
4. Compenser les émissions de gaz à effet de serre	77
5. Pour en savoir plus	78
6. Sommaire de fiches thématiques disponibles sur le site de la F.F.TRI.	79
7. Votre contribution nous intéresse	80

INITIER DES MODES DE TRANSPORTS ÉCO-RESPONSABLES

Il est communément admis que 90 % des émissions de CO₂ inhérentes aux organisations sportives sont issues du poste des déplacements.

Le public génère à lui seul 85 % de ces émissions de CO₂.

L'enjeu principal réside dans la minoration globale de ces taux de CO₂ par un plan d'action adapté à l'organisation et articulé autour du covoiturage, des transports collectifs, des modes « doux » de déplacement (marche à pied, vélo ...) et l'utilisation de véhicules propres.

Par ailleurs il est à noter que l'implantation du site de course fait partie intégrante de la problématique des réductions des émissions de CO₂. En effet, quand cela est possible, la desserte du site par un réseau de transport en commun reste un atout incontestable pour assurer la promotion de déplacements « propres » des participants et du public.

Pour promouvoir les transports collectifs, il est très important de prendre en compte la logistique du dernier kilomètre en prévoyant les liaisons nécessaires entre les transports collectifs et le site de la manifestation. La rupture de la chaîne des transports qui motive l'usage des véhicules personnels est de loin un des problèmes majeurs que les organisateurs doivent prendre à bras-le-corps.

PROMOUVOIR LE COVOITURAGE ET L'UTILISATION DES TRANSPORTS COLLECTIFS POUR LES BÉNÉVOLES ET LES BESOINS DE L'ORGANISATION

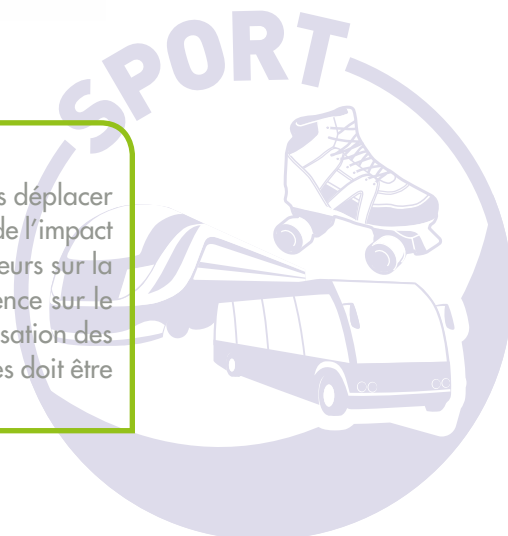
Communiquer sur des modes de transports alternatifs afin de proposer des solutions réalistes et cohérentes. L'implantation d'un site de course, la mise en place d'une logistique adaptée à la prise en compte de la logistique du dernier kilomètre à parcourir pour rallier le site de course, restent des préoccupations de premier ordre pour les organisateurs.

Une partie des déplacements concerne les déplacements sur place. C'est la partie sur laquelle les organisateurs peuvent le plus facilement agir en mettant à disposition des moyens de transport, en optimisant la localisation des activités et des services, en adaptant les horaires.



POINT DE VIGILANCE DD

On ne pourra jamais organiser de manifestation sans déplacer des personnes. Il est important de prendre conscience de l'impact du déplacement des compétiteurs, publics, organisateurs sur la production de gaz à effets de serre et leur conséquence sur le changement climatique. Créer une alternative à l'utilisation des véhicules individuels fonctionnant aux énergies fossiles doit être un point important de votre volet **environnement**.



PISTES D' ACTIONS

IMPLANTER AU MIEUX

Choisir à chaque fois que cela est possible des sites de compétition accessibles en transports en commun
Modifier les lieux de l'activité pour les rapprocher autant que faire se peut des points de jonction avec les transports en commun
Faire l'inventaire des moyens de transports disponibles, les évaluer et établir un plan de déplacement (catégories de publics concernés, bénévoles, spectateurs, concurrents et moyens mis en œuvre)
Faire coïncider les horaires des manifestations avec les horaires des transports collectifs
Rappeler l'utilisation des transports en commun et du covoiturage dans les messages diffusés à l'attention des bénévoles et de l'ensemble de votre staff d'organisation
Organiser le covoiturage relatif au transport des membres de l'organisation
Interroger les collectivités concernées par le territoire d'implantation de la manifestation afin d'identifier le cas échéant des aides locales aux transports (bus, navettes...)
Solliciter auprès de la SNCF, des transporteurs des tarifs préférentiels (tarif de groupe)
Organiser le placement des bénévoles en prenant en compte divers critères : (Souhait/ Compétence/ Domiciliation/ Secteur d'intervention/ Disponibilité) afin de proposer un dispositif de covoiturage réaliste.
Sensibiliser les chefs de secteur afin qu'ils intègrent cette dimension de covoiturage dans l'organisation de leur secteur
Trouver des solutions d'hébergement de manière à limiter les déplacements sur place.

ORGANISER

Réaliser un bilan carbone de la manifestation incluant le volet déplacement
Pénaliser à travers les barèmes de remboursement de frais de déplacement l'usage des moyens de transport les plus polluants (avion, voiture individuelles)
Mettre en place une signalétique pour faciliter l'éco-mobilité : encourager les déplacements à pied, information sur les transports collectifs, les locations éventuelles de vélo...
Favoriser et promouvoir l'usage collectif des véhicules (navettes, minibus, cars...).
Communiquer à tous les utilisateurs potentiels un plan de circulation pour leur permettre d'éviter les km inutiles pour rejoindre le site de la manifestation et sur place.
Mettre à disposition des flottes de vélos pour les petits déplacements. En cas d'usage temporaire de ces flottes, ne pas les acheter, préférez les louer

Prévoir des parkings à vélo, assurer la sécurité (vols, dégradations), prévoir des douches, vestiaires pour les utilisateurs de vélos.
Organiser le stationnement des véhicules pour l'équipe d'organisation afin de favoriser l'utilisation des transports en commun et éviter les stationnements sauvages
PROMOUVOIR
Organiser autour de la manifestation des opérations de promotion de déplacements alternatifs : « sport sans voiture », « pédibus »

AUGMENTER L'UTILISATION DE VÉHICULE « PROPRES » AU SEIN DE L'ORGANISATION

La première initiative doit consister à améliorer l'utilisation des véhicules existants par la formation des conducteurs « éco-conduite » et à renouveler les véhicules les plus anciens (polluants).

L'utilisation de véhicules électriques ou hybrides, pour les transports comme pour la sécurité sur terre et sur l'eau sont aussi une des solutions permettant d'amoindrir les émissions de CO₂.

76

Beaucoup de ces matériels sont encore en développement et les manifestations peuvent être l'occasion d'expérimentations conduites dans le cadre de partenariats sources d'avancées en matière de réduction des gaz à effets de serre.



POINT DE VIGILANCE DD

La diminution de la production de gaz à effet de serre est à imputer au volet **environnement** du DD.

PISTES D' ACTIONS

Accroître le nombre de véhicules électriques du parc dédié à l'organisation au travers des partenariats
Intégrer un jet ski électrique au secteur natation si la réglementation locale en vigueur le permet
Former les conducteurs de l'organisation à la conduite économe et sûre.

COVOITURAGE DES CONCURRENTS

Le Triathlon nécessite de disposer d'un équipement de course assez conséquent. Celui-ci pose à bien des égards certaines contraintes aux triathlètes dans l'organisation de leurs déplacements.

Toutefois il ne serait pas convenable de balayer d'un revers de main et sur ces seules considérations la problématique du covoiturage. Nous nous devons donc de proposer un dispositif de covoiturage et contribuer ainsi à la minoration du CO₂ émis.

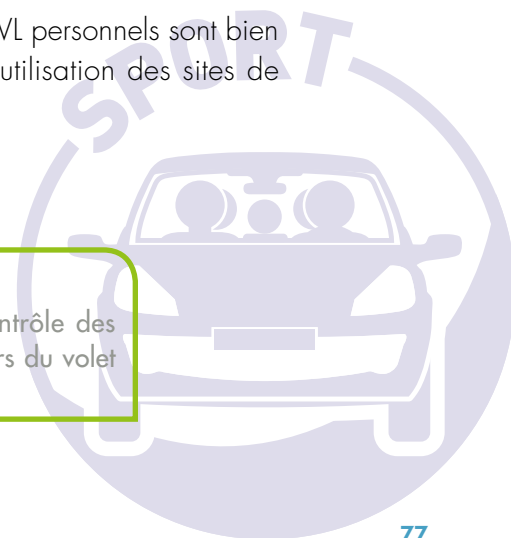
Nous constatons en effet que nombre de triathlètes rationalisent leurs déplacements et intègrent le covoiturage dans leurs modalités de déplacements.

Des solutions de covoiturage via des minibus de clubs et ou de VL personnels sont bien souvent mises en œuvre par les compétiteurs et complètent l'utilisation des sites de covoitages à proprement parler.



POINT DE VIGILANCE DD

La lutte contre le changement climatique et le contrôle des émissions de gaz à effet de serre sont un des piliers du volet **environnement** du sport.



PISTES D' ACTIONS

Mettre en place un covoiturage
Communiquer sur le ou les dispositifs de covoiturage mis en place
Incitez les concurrents à organiser à leur niveau un covoiturage et les clubs à organiser des déplacements collectifs
Identifier et récompenser les concurrents « jouant » le jeu du covoiturage

COMPENSER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Des associations et des entreprises spécialisées proposent l'achat de « crédits carbone ». Les fonds récoltés servent à financer des projets de plantations de forêts (qui captent le carbone et compensent celui émis par nos activités) ou d'économies de production carbone.

La compensation volontaire ne doit pas être une manière de s'acheter un « droit à polluer ». Les organisations qui y ont recours doivent avoir pour priorité de réduire leur production de gaz à effet de serre. Cependant il n'est pas possible de tout réduire, la compensation volontaire vient alors compléter les efforts de réduction.

La compensation répond à des critères exigeants. Faites confiance à des organismes ayant une expertise et des réalisations reconnues.

Toutefois si vous voulez trouver un emploi des fonds récoltés plus proche de vos préoccupations et du territoire où se déroule la manifestation, vous pouvez utiliser ces ressources pour organiser ou financer à votre niveau des opérations exemplaires : plantations d'arbres, réhabilitation de sites. Ces opérations ne rempliront pas les standards exigés par les organisations internationales mais elles seront utiles et matérialiseront vos engagements vis-à-vis de votre environnement.



POINT DE VIGILANCE DD

Clairement, une action de compensation des émissions de gaz à effet de serre est à imputer à la dimension **environnementale** du DD.

PISTES D'ACTION

Compenser les émissions de CO₂ en finançant un programme d'actions de reforestation afin de lutter contre le dérèglement climatique ou un projet d'efficacité énergétique

Une alternative consiste à organiser vous-même des opérations de replantations, ou de remise en état de sites naturels en lien avec le territoire qui accueille la manifestation.

Inciter les personnes physiques et les personnes morales à modifier leurs comportements au domicile ou au travail pour compenser la production de gaz à effet de serre produite à l'occasion de leur participation à la manifestation. Limiter les consommations d'énergie au domicile, utilisation du vélo et des transports en commun au lieu du véhicule personnel (...).

Valoriser votre contribution à lutter contre les émissions de gaz à effet de serre par une communication adaptée.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) - Déplacement éco-responsable :

<http://ecocitoyens.ademe.fr/mes-deplacements/se-deplacer-responsable/a-savoir>

- Auto diagnostique Adere :

<http://www.evenementresponsable.fr/>

- Cybelle Planète - Compensation carbone & transport aérien :

http://www.cybelle-planete.org/cybelle2/index.php?option=com_content&view=article&id=104&Itemid=157&9a4dc79eff997f716e5f50162c2fb4df=2ddd6a40ee3165d677d78e0e34d9126a

- Calcul des émissions de gaz à effet de serre lors des déplacements (FFME) :

<http://www.ffme.fr/developpement-durable/page/calcul-des-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-lors-des-deplacements.html>

- Club CO2 :

<http://captage-stockage-valorisation-co2.fr/>

- L'association [CO2 Solidaire](http://www.co2solidaire.org/) lancée par le Geres (Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarités) et qui propose de financer des projets dans des pays du Sud (Cambodge, Maroc, Afghanistan, Inde) dont elle est elle-même l'initiatrice :

<http://www.co2solidaire.org/>

- Action carbone, le fonds créé par Yann Arthus Bertrand :

<http://www.actioncarbone.org/>

- Consoglobe pour une information générale et d'autres ressources :

<http://www.consoglobe.com/credit-carbone-compenser-emissions-2369-cg>

- Calculateur transports ADEME :

<http://www.ademe.fr/eco-deplacements/calculette/>

- Les calculettes transports :

<http://developpement-durable.sports.gouv.fr/zoom-sur/article/les-calculettes-transports>

SOMMAIRE DE FICHES THÉMATIQUES DISPONIBLES SUR LE SITE DE LA F.F.TRI.

1. Sensibiliser le public la presse, les parties prenantes au développement durable
2. Initier une gouvernance durable
3. Respecter et valoriser le site de pratique, les habitants, et l'environnement
4. S'engager dans une ouverture et une accessibilité de la pratique du triathlon pour tous et assurer la promotion de la santé par le sport
5. Maîtriser nos consommations et la gestion de nos déchets
- 6. Initier des modes de transport éco-responsable**
7. Instituer une politique d'achat éco-responsable
8. Communiquer de manière éco-responsable

F.F.TRI. le développement durable :

<http://www.fftri.com/le-developpement-durable-et-la-fftri>

VOTRE CONTRIBUTION NOUS INTÉRESSE

Arrivé au terme de notre propos, nous vous invitons si vous le souhaitez, à nous faire part d'une contribution afin d'enrichir cette fiche. Dans cette perspective, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante : szimmer@fftri.com

Laissez-nous vos suggestions, ainsi votre contribution enrichira-t-elle l'ensemble des acteurs du triathlon.

Nous vous en remercions par avance.



VOTRE CONTACT A LA F.F.TRI.

Stéphane Zimmer

Tél. : 01 49 46 13 50

Fax : 01 49 46 13 60

Port. : 06 26 47 30 13

E-Mail : szimmer@fftri.com

INSTITUER UNE POLITIQUE D'ACHATS ÉCO-RESPONSABLES

- | | |
|--|-----------|
| 1. Prendre en compte des critères éco-responsables dans le choix des prestataires retenus pour fournir les accessoires promotionnels | 82 |
| 2. Favoriser la réutilisation de matériaux, utiliser des matériaux de récupération et ou du matériel d'un moindre impact environnemental | 83 |
| 3. Favoriser le recyclage des goodies et autres objets promotionnels | 84 |
| 4. Favoriser la mutualisation des équipements lourds | 85 |
| 5. Opter pour une gestion financière éthiquement responsable | 85 |
| 6. Pour en savoir plus | 86 |
| 7. Sommaire des fiches thématiques disponibles sur le site de la F.F.TRI. | 87 |
| 8. Votre contribution nous intéresse | 87 |

INSTITUER UNE POLITIQUE D'ACHATS ÉCO-RESPONSABLES

L'organisation d'une manifestation s'articule autour d'achats d'équipements, de produits et de prestations de service.

L'enjeu de ce secteur vise à mettre en avant des orientations liées aux critères environnementaux, sociaux et économiques du développement durable qui conduiront les choix des décideurs dans les dépenses à réaliser.

Nombre d'écolabels liés au commerce équitable, aux conditions de production, sont à la disposition des organisateurs. Il importe surtout de définir sa propre ligne de conduite pour satisfaire aux objectifs que l'on s'est fixés et encourager de nouvelles filières de productions à travers les budgets achats, (...). Cela passe par la définition d'une politique d'achat et la définition de critères de choix des produits et services que l'on puisse négocier avec les fournisseurs.

82

PRENDRE EN COMPTE DES CRITÈRES ÉCO-RESPONSABLES DANS LE CHOIX DES PRESTATAIRES RETENUS POUR FOURNIR LES ACCESSOIRES PROMOTIONNELS

À l'occasion d'une manifestation, des accessoires promotionnels sont distribués et/ou vendus (T-shirts, récompenses, médailles, casquettes, pin's, et autres goodies...)

Il importe de s'interroger sur les garanties qu'offrent les prestataires vis-à-vis des produits proposés (conditions de travail des salariés, qualité environnementale des produits, qualité fonctionnelle des matériels...)

Plus largement, il est aussi question de s'interroger sur la pertinence des produits à acheter, sont-ils :

- utiles, nécessaires ? indispensables ? d'une utilité éphémère et discutable ?
- issus d'une économie locale, solidaire, respectant des règles d'éthique ? ...



POINT DE VIGILANCE DD

Suivant vos priorités les critères de choix des prestataires que vous sélectionnerez s'appuieront sur les volets **environnement**, **social** ou **économique**. D'une manière générale vous intégrerez les trois dimensions.



PISTES D' ACTIONS

Établir des principes de sélection des produits selon des critères environnementaux. ,
Établir des principes de sélection des produits selon des critères liés à l'éthique, au commerce équitable
Écrire un règlement spécifique (prise en compte de labels).
Mettre en avant la qualité environnementale des produits distribués dans les publications éditées
Faire appel aux entreprises d'économie sociale (insertion), promouvoir des démarches d'entreprises responsables
Rapprochez-vous de vos partenaires (publics ou privés) pour savoir s'ils investissent cette thématique et s'ils ont répertorié des prestataires répondant à des critères environnementaux. Cela peut être une opportunité de passer commande en toute connaissance de cause. Cette démarche peut être aussi entreprise avec votre tissu associatif local.
Valoriser votre démarche, communiquer dessus.

FAVORISER LA RÉUTILISATION DE MATÉRIAUX, UTILISER DES MATÉRIAUX DE RÉCUPÉRATION ET OU DU MATÉRIEL D'UN MOINDRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Certains secteurs d'intervention sont en mesure de pouvoir fonctionner d'une année sur l'autre, avec des matériaux (recyclés / réutilisables), sans que cela ne pose aucun problème.

Cette démarche est positive à plus d'un titre. Elle met à l'honneur ce principe de durabilité et de cycle de vie des matériels et matériaux.

Elle est source d'économie financière et participe à l'émulation d'une organisation mobilisée à rechercher des solutions adaptées et génératrices d'un moindre impact sur l'environnement.

Dans le bilan que vous effectuerez pour mettre en évidence le bénéfice du réemploi, prenez en compte l'impact du transport et du stockage des produits et matériels. Même chose pour les produits et matériaux récupérés.



POINT DE VIGILANCE DD

Réutiliser les produits et matériel c'est diminuer les quantités de matières premières et d'énergie nécessaires à leur fabrication, c'est limiter les quantités de déchets. Un gain **environnemental**.



PISTES D' ACTIONS

Réutilisation de la panneautique d'habillage (partenaires) de la ligne d'arrivée Utiliser quand c'est possible des panneaux bois réutilisables et recyclables
Acheter de la rubalise biodégradable et/ou privilégier la réutilisation des banderoles partenaires et autres signalétiques organisation
Choisir avec soin ses stands, mobiliers et accessoires : proscrire l'usage unique, réutiliser. Préférer la location à l'achat voire la mutualisation d'utilisation d'un équipement avec d'autres utilisateurs
Acheter des piquets en bois à la fois réutilisables et facilement recyclables
Valoriser votre démarche, communiquer dessus.

FAVORISER LE RECYCLAGE DES GOODIES ET AUTRES OBJETS PROMOTIONNELS

Les partenariats conclus avec les entreprises permettent de distribuer des objets promotionnels lors de l'événement. Toutefois il est primordial d'ajuster les quantités commandées afin de minorer le nombre d'articles restant non distribué au terme de l'épreuve.

84

Il est donc intéressant d'envisager en amont de l'épreuve, toutes les mesures pouvant être prises afin d'assurer une distribution complète de ces objets.

Il est également pertinent de définir avec les fournisseurs que les objets ne soient pas forcément tous millésimés. Cette disposition permet une réutilisation lors des éditions suivantes.



POINT DE VIGILANCE DD

Si l'impact est avant tout **environnemental**, ne pas sous-estimer les impacts **social** et **économique** de vos choix.

PISTES D' ACTIONS

Distribuer les excédents de Tee-shirts et autres goodies à des associations tiers (caritatives, écoles de jeunes...)
Concevoir des objets promotionnels non millésimés pour en faciliter la réutilisation
Identifier l'origine des objets promotionnels et privilégier les objets utiles, réutilisables, respectueux de l'environnement. Choisir des fournisseurs capables de répondre à vos questions sur la traçabilité.
Mutualiser avec d'autres associations, organisations, l'achat des objets promotionnels pour différentes organisations, manifestations

FAVORISER LA MUTUALISATION DES ÉQUIPEMENTS LOURDS

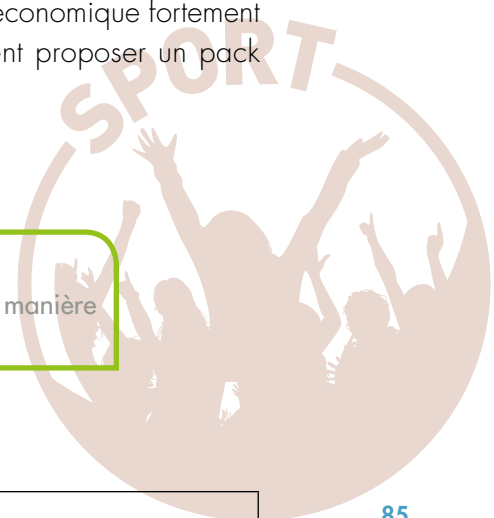
L'organisation d'un événement nécessite bien souvent l'utilisation d'équipements lourds tels qu'une arche d'arrivée, un parc à vélo, une sonorisation.

Par nature, ces équipements peuvent tout à fait faire l'objet d'un partage, d'une mutualisation entre différentes structures afin de réduire les coûts de fonctionnement et d'optimiser les coûts d'amortissement. C'est donc une approche économique fortement recommandée. Se rapprocher des ligues régionales qui peuvent proposer un pack organisation.



POINT DE VIGILANCE DD

Une action qui contribue au pilier **environnement** de manière privilégiée.



PISTES D' ACTIONS

Mutualiser des équipements lourds exemple un parc à vélo, une arche d'arrivée, sonorisation, éclairage, podium scène, chronométrage...

Mutualiser les équipements liés à la restauration : achats groupés, vaisselle réutilisable...

Valoriser votre démarche, communiquer dessus.

OPTER POUR UNE GESTION FINANCIÈRE ÉTHIQUEMENT RESPONSABLE

Le sport privilégie la rapidité d'action et ne s'encombre pas de formalisme. Attention certaines de ces pratiques sont illégales : achats sans factures, remboursements de frais en contrepartie de travail non déclaré, prise en charge de frais n'ayant pas de rapport avec l'activité bénévole ou professionnelle conduite au sein de l'association... Votre devoir est de respecter la réglementation. Et ce n'est pas faire du développement durable c'est simplement normal. Le DD commence quand, en supplément, vous adopterez des règles claires éthiques et financières.

Finances : si vous reconduisez vos actions d'une année sur l'autre vous avez nécessairement un fonds de réserve et une trésorerie qu'en bon gestionnaire vous placez sur des comptes rémunérés.

Des produits de finance solidaire ou éthique sont développés par les banques. Pourquoi ne pas y avoir recours ?

Ces financements alternatifs réunissent d'une part des épargnants souhaitant donner une valeur morale ou éthique à leurs placements, et d'autre part, un individu ou une association porteur de projets socialement utiles et cherchant un financement. L'argent devient ainsi un outil de solidarité entre épargnant et emprunteur, on parle d'épargne solidaire.



POINT DE VIGILANCE DD

Le réflexe du gestionnaire est de faire « travailler » l'argent qui dort. Les placements solidaires ou éthiques ajoutent une **dimension sociale** à votre projet.



PISTES D' ACTIONS

Ne pas alimenter une économie parallèle : achats sans facture, travail au noir...
Adopter en complément du règlement intérieur un règlement financier qui précise la tenue de la comptabilité et les avantages auxquels ont droit salariés et dirigeants
Opter pour des produits bancaires ou financiers « éthiques »
Nouer des partenariats « éthiques », dons, trocs,

POUR EN SAVOIR PLUS

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) - Achat éco-responsable :

<http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=13750>

Association des Petites Villes de France (APVF) - Mettre en place une politique d'achat écoresponsable :

<http://www.apvf.asso.fr/files/Fiches-developpement-durable-mai-2010/FICHE18-twist.pdf>

Agence Bio - Agriculture Bio :

www.agencebio.org/

Fairtrade Max Havelaar

www.maxhavelaarfrance.com/

Réseau Eco-Consommation - Manuel de réemploi de matériels usagés, d'occasions recyclés et remis à neuf :

http://www.ecoconso.be/IMG/pdf/manual_reemploi.pdf



Opérateur national et international au service de la performance et du développement durable des entreprises et de la société civile (AFNOR) - Ecolabels

www.ecolabels.fr/fr/

SOMMAIRE DES FICHES THÉMATIQUES DISPONIBLES SUR LE SITE DE LA F.F.TRI.

1. Sensibiliser le public la presse, les parties prenantes au développement durable
2. Initier une gouvernance durable
3. Respecter et valoriser le site de pratique, les habitants, et l'environnement
4. S'engager dans une ouverture et une accessibilité de la pratique du triathlon pour tous et assurer la promotion de la santé par le sport
5. Maîtriser nos consommations et la gestion de nos déchets
6. Initier des modes de transport éco-responsable
- 7. Instituer une politique d'achat éco-responsable**
8. Communiquer de manière éco-responsable

87

F.F.TRI. le développement durable :

<http://www.fftri.com/le-developpement-durable-et-la-fftri>

VOTRE CONTRIBUTION NOUS INTÉRESSE

Arrivé au terme de notre propos, nous vous invitons si vous le souhaitez, à nous faire part d'une contribution afin d'enrichir cette fiche. Dans cette perspective, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante : szimmer@fftri.com

Laissez-nous vos suggestions, ainsi votre contribution enrichira-t-elle l'ensemble des acteurs du triathlon.

Nous vous en remercions par avance.

VOTRE CONTACT A LA F.F.TRI.

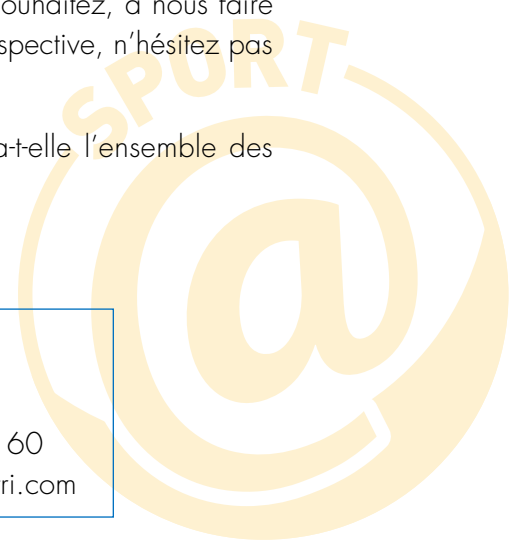
Stéphane Zimmer

Tél. : 01 49 46 13 50

Port. : 06 26 47 30 13

Fax : 01 49 46 13 60

E-Mail : szimmer@fftri.com



COMMUNIQUER DE MANIÈRE ÉCO-RESPONSABLE

- | | |
|---|----|
| 1. Bien évaluer le nombre et la taille des supports papiers utilisés pour les besoins de l'événement | 90 |
| 2. Limiter les impacts liés aux impressions des documents distribués | 91 |
| 3. Message : sensibiliser nos lecteurs, nos partenaires à la prise en compte de la dimension environnementale relative aux impacts des supports de communication distribués | 92 |
| 4. Pour en savoir plus | 93 |
| 5. Sommaire des fiches thématiques disponibles sur le site de la F.F.TRI. | 94 |
| 6. Votre contribution nous intéresse | 94 |

COMMUNIQUER DE MANIÈRE ÉCO-RESPONSABLE

Un événement, une manifestation, offre une exposition médiatique qui permet à la structure organisatrice de mettre en avant ses valeurs, ses forces distinctives, ses partenaires et naturellement ses engagements en matière de développement durable.

Cette communication s'appuie sur la réalisation et la diffusion d'affiches, dépliants, documents de toutes sortes. C'est l'occasion de porter notre attention sur les impacts de ces productions, d'en mesurer les incidences et d'affirmer nos orientations visant à les minorer.

BIEN ÉVALUER LE NOMBRE ET LA TAILLE DES SUPPORTS PAPIERS UTILISÉS POUR LES BESOINS DE L'ÉVÉNEMENT

90

La fabrication de papier nécessite d'importantes quantités d'eau pour extraire la cellulose : 60 litres d'eau par kilo de papier. En revanche la production de papier 100% recyclé économise environ 90% d'eau. Cela demande jusqu'à 5 000 kWh d'énergie pour sécher une tonne de papier contre 2 500 kWh pour une tonne de papier recyclé.

Ainsi, la production d'une seule feuille blanche de format A4 nécessite autant d'énergie qu'une ampoule de 75 W allumée pendant une heure. Il convient donc de s'engager dans une diffusion raisonnée des documents imprimés.



POINT DE VIGILANCE DD

Limiter l'impact **environnemental** de la communication est un impératif aisé à prendre en compte et à réaliser.



PISTES D' ACTIONS	
DOCUMENTS DE COMMUNICATION	
Dénombrer précisément les quantités de supports papier nécessaires à la promotion de l'événement. Ajuster ce nombre d'une année sur l'autre	
Formater le maximum de documents en recto-verso, deux pages par feuille, limiter les aplats...	
DÉMATÉRIALISER LA COMMUNICATION	
Favoriser les supports électroniques. Mettre en ligne le maximum d'information afin de limiter les impressions : Site fédéral/ Site de l'épreuve/ Facebook/ Newsletters	
Rendre l'information accessible à tous. Streaming, vidéo, audio sur le site de l'épreuve	
INSCRIPTIONS	
Dématérialiser les inscriptions en ligne	
Dématérialiser le contrôle des pièces justificatives d'inscription afin de supprimer les impressions papier inutiles, traiter en amont de l'épreuve les problèmes inhérents aux obligations administratives et réglementaires d'inscription, apporter une plus grande fluidité dans le retrait des dossards et l'accueil des concurrents	
ADMINISTRATION DE LA MANIFESTATION	
Dématérialiser le maximum de comptes rendus de réunion	
N'imprimer les documents qu'une fois par personne	
Imprimer deux pages par feuillet A4, recto-verso, limiter les à-plats...	
Valoriser les stocks d'affiches non distribuées (écoles, centres de loisirs)	

LIMITER LES IMPACTS LIÉS AUX IMPRESSIONS DES DOCUMENTS DISTRIBUÉS

Les encres utilisées pour l'impression constituent des déchets toxiques qu'il convient de limiter.

La conception des documents impacte directement la consommation d'encre nécessaire à leur impression. L'insertion ou pas d'aplat dans la conception des documents à imprimer, leur surface et leur nombre doivent intégrer les critères pris en compte par le concepteur.

Il convient par ailleurs d'intégrer la finalisation des mises en page de tous les documents afin de « livrer » des produits finis et ajustés à l'impression.

Attention : les efforts de l'organisation ne doivent pas consister mécaniquement à déporter sur l'ensemble des destinataires le soin de limiter les impacts (économie de temps, de matière première).

Veillez également à ce que ces documents n'encombrent pas la voie publique ; ils constituent par nature des déchets.

SPORT



POINT DE VIGILANCE DD

L'impact **environnemental** des documents de communication imprimés ne se limite pas seulement à l'usage qu'en fait l'organisateur. Il faut prendre en compte l'utilisation qu'en fera l'utilisateur final.

PISTES D' ACTIONS

<p>limiter le recours aux aplats de couleurs lors de la conception des affiches tracts et autres documents promotionnels</p>
<p>Assurer une mise en forme finalisée et ajustée de tous les documents transmis (gagner en sobriété sans altérer la qualité du message)</p>
<p>Utiliser du papier recyclé et écolabellisé</p>
<p>Recourir aux encres non toxiques, choisir un imprimeur imprim'vert</p>

MESSAGE : SENSIBILISER NOS LECTEURS, NOS PARTENAIRES À LA PRISE EN COMPTE DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE RELATIVE AUX IMPACTS DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DISTRIBUÉS

Un événement est l'occasion de véhiculer des messages pédagogiques en lien avec notre démarche développement durable.

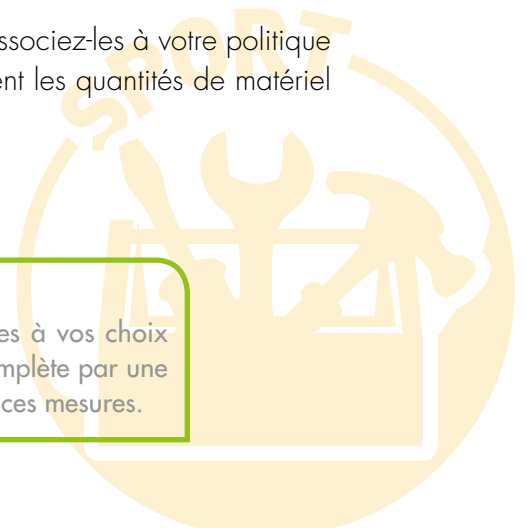
Nous disposons pour cela de labels professionnels, de normes, qui mettent en avant la qualité des travaux réalisés et l'engagement des prestataires retenus par nos soins. La prise en compte de ces dispositifs illustre également la volonté de notre fédération à s'engager dans une démarche responsable.

Si vous avez des partenaires présents sur la manifestation associez-les à votre politique de diffusion de supports de communication afin qu'ils limitent les quantités de matériel distribué et recourent à des dispositifs plus écologiques.



POINT DE VIGILANCE DD

Porter sur les documents des mentions relatives à vos choix d'impression et de fin de vie des documents complète par une dimension **sociale** l'intérêt **environnemental** de ces mesures.



PISTES D' ACTIONS

Imprimer sur les publications -brochures, leaflets, affiches- les mentions ad hoc concernant l'utilisation de normes, de labels, d'une gestion éco-responsable...

Utiliser des dispositifs d'affichage qui permettent de retirer les affiches après la manifestation, les retirer de la voie publique une fois la manifestation terminée.

Imprimer sur les dépliants les mentions « ne pas jeter sur la voie publique » et inciter à « jeter le document dans une filière de tri adaptée »

Inciter et conduire dans la mesure du possible les partenaires qui auraient des stands sur la manifestation à mettre en place une communication sobre et écologique. Votre dynamisme en faveur d'une démarche DD et un cahier des charges de votre manifestation peuvent être une solution incitatrice

POUR EN SAVOIR PLUS

- La Stratégie Nationale de Développement Durable du Sport (SNDDS). Exemples d'outils et d'actions sport et développement durable :
<http://developpement-durable.sports.gouv.fr/m/ressources/resultats/3?where=sdd&q=&categorie%5B0%5D=ressources&preferees=1&defis%5B0%5D=1&defis%5B1%5D=2&defis%5B2%5D=3&defis%5B3%5D=4&defis%5B4%5D=5&defis%5B5%5D=6&defis%5B6%5D=7&defis%5B7%5D=8&defis%5B8%5D=>
- Mission Sport et Développement Durable – Ministère des sports. Liens permettant le téléchargement des pictogrammes libres de droit afin d'illustrer vos publications développement durable
Format EPS, JPG et la charte graphique :
http://www.developpement-durable.sports.gouv.fr/articles-techniques/docs-ressources/article/pictogrammes-sdd?var_mode=calcul
- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) : Eco-communication vers une communication plus éco-responsable. Pistes et outils d'améliorations environnementales pour la conception et la réalisation de publication et de manifestations :
<http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=22284&m=3&catid=22303>
- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) : Éco-éditions
<http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=22284&m=3&catid=22467>
- Label Imprim'vert :
www.imprimvert.fr

SOMMAIRE DES FICHES THÉMATIQUES DISPONIBLES SUR LE SITE DE LA F.F.TRI.

1. Sensibiliser le public la presse, les parties prenantes au développement durable
2. Initier une gouvernance durable

3. Respecter et valoriser le site de pratique, les habitants, et l'environnement
4. S'engager dans une ouverture et une accessibilité de la pratique du triathlon pour tous et assurer la promotion de la santé par le sport
5. Maîtriser nos consommations et la gestion de nos déchets
6. Initier des modes de transport éco-responsable
7. Instituer une politique d'achat éco-responsable

8. Communiquer de manière éco-responsable

F.F.TRI. le développement durable :

<http://www.fftri.com/le-developpement-durable-et-la-fftri>

VOTRE CONTRIBUTION NOUS INTÉRESSE

Arrivé au terme de notre propos, nous vous invitons si vous le souhaitez, à nous faire part d'une contribution afin d'enrichir cette fiche. Dans cette perspective, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante : szimmer@fftri.com

Laissez-nous vos suggestions, ainsi votre contribution enrichira-t-elle l'ensemble des acteurs du triathlon.

Nous vous en remercions par avance.



VOTRE CONTACT A LA F.F.TRI.

Stéphane Zimmer

Tél. : 01 49 46 13 50

Fax : 01 49 46 13 60

Port. : 06 26 47 30 13

E-Mail : szimmer@fftri.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

PHILIPPE LESCURE, Président de la F.F.TRI.

GRAPHISME :

FRÉDÉRIC VAGNEY, Infographiste au Ministère des Sports, de la Jeunesse,
de l'Éducation populaire et de la Vie associative

CONTRIBUTION :

CABINET SC CHEMINADE CONSEIL

CRÉDITS PHOTOS :

**TRIATHLÈTE MAGAZINE ET LE MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

RÉDACTEUR :

STÉPHANE ZIMMER